

---

## COLLOQUE « LES HARKIS DE ROUBAIX » : « ESPACE, MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ »

23 SEPTEMBRE 2003 - VERSION INTÉGRALE

---

### Monsieur Renaud TARDY - 1<sup>er</sup> Adjoint - Chargé de la Culture

Je commencerai par vous prier de bien vouloir excuser Monsieur René VANDIERENDONCK, Maire de Roubaix, qui regrette de ne pas pouvoir être des nôtres pendant cette journée et de ne pas pouvoir saluer les participants à ce colloque, mais il est pris par des obligations loin de la région.

Je salue pour ma part mes collègues du Conseil Municipal, au premier rang desquels Monsieur Christian MAES qui est plus particulièrement chargé des Rapatriés à Roubaix.

Il me revient donc d'ouvrir ce colloque consacré aux Harkis à Roubaix. La première source d'étonnement, lorsque j'ai pris connaissance de l'organisation de ce colloque, a été de m'apercevoir que, depuis 40 ans, c'est la première fois qu'on organise un colloque de ce genre à Roubaix. C'est vraiment étonnant lorsqu'on sait l'originalité de la présence des harkis dans notre ville et il est réellement urgent de préparer ce travail scientifique.

En effet, aujourd'hui il s'agit bien d'un colloque scientifique. Ce n'est pas une tribune politique ou une tribune de revendications. Il s'agit, à mon sens, de réfléchir aux deux enjeux qui se posent autour de la question des harkis à Roubaix :

- Un premier enjeu qui est celui de la réparation, de l'indemnisation, de l'hommage national, toutes choses qui sont du ressort de l'Etat. Cette question a quelque peu avancé et j'en veux pour preuve le fait que se déroulait avant-hier à Roubaix et dans toute la France l'hommage national aux harkis et forces supplétives. J'en veux aussi pour preuve l'annonce faite par le Président de la République d'une Loi sur la réparation qui leur est due. On peut donc penser que, sur ce plan, les choses progressent.
- Mais ici, à Roubaix, je pense que nous avons une responsabilité particulière, ne serait-ce qu'en raison de la population très importante de harkis. Roubaix est la ville de France qui regroupe le plus grand nombre de familles harkies et cela confère bien entendu, non seulement aux élus de cette ville, mais aussi à tous les citoyens, une responsabilité qui donne à ce colloque un enjeu bien particulier.  
Le travail qui doit être mené dans notre ville n'est pas celui de l'Etat, mais c'est un travail autour du patrimoine et de la mémoire roubaisienne. En tant qu'Adjoint à la Culture, je suis concerné au premier chef, de même que Jean-François BOUDAILLIEZ, et ce n'est pas pour rien que c'est le Centre des Archives du Monde du Travail qui a été choisi pour accueillir ce colloque. Ce bâtiment étant un des hauts lieux de la mémoire ouvrière et des archives nationales, il paraissait normal qu'on puisse y dérouler un pan de la mémoire ouvrière roubaisienne puisque, on le sait, les harkis sont venus à Roubaix d'abord parce qu'ils pouvaient y trouver du travail et un logement un peu plus rapidement qu'ailleurs. En tout cas, c'est comme ça qu'on le voit lorsqu'on n'est pas un spécialiste, et je ne prétends pas l'être, de cette question.

Outre ce colloque, la Ville de Roubaix a organisé deux expositions qui ont pour vocation d'être utilisées dans les établissements scolaires et notamment les lycées.

J'attire votre attention sur le fait que les travaux de ce colloque seront enregistrés tout au long de cette journée grâce à l'intervention de l'association VIDEOREME, afin que ce qui va se dire aujourd'hui ne se perde pas et qu'il en reste une trace.

Ce colloque est donc certainement un point de départ que nous pourrons utiliser dans les années qui viennent pour conforter ce qui doit être fait pour apporter aux harkis les réponses qu'ils préparent eux-mêmes et qu'ils attendent du reste de la population. L'enjeu est bien là d'ailleurs, c'est qu'il n'y ait pas les harkis et le reste de la population, mais qu'il existe sur cette question des regards croisés, que l'on puisse mêler nos points de vue et les confronter pour en faire ressortir une histoire.

Je veux remercier ceux sans qui rien n'aurait été possible :

- l'Université de Poitiers qui nous a apporté son appui précieux,
- tous les témoins, acteurs de terrain, chercheurs, universitaires, qui ont voulu participer à ce colloque,
- bien sûr Christian MAES qui suit particulièrement ce dossier avec beaucoup d'acuité, de compétence et d'attention
- et Michel DAVID à qui est revenue l'organisation scientifique de ce colloque.

Je crois qu'on pourra retenir qu'aujourd'hui à Roubaix, on a su discuter autour de ce que représentaient les harkis dans notre ville. Le titre du colloque résume bien l'enjeu de cette journée : « Espace, Mémoire et Citoyenneté - Les Harkis à Roubaix ». De tout cela il faut tirer des enseignements, en faire quelque chose, mais rien ne se règle en une seule fois ou avec une seule réponse. Je crois qu'on est un peu dans la construction d'un tableau et c'est par touches successives qu'on arrivera à avoir un ensemble cohérent. Cette journée est donc une étape.

Je vous remercie de votre participation attentive et je vous souhaite une bonne journée.

### Monsieur Christian MAES

Je voudrais apporter quelques compléments, s'il en est besoin, à ce que vient de dire Renaud TARDY, et m'associer aux remerciements qu'il a prononcés. Je tiens aussi à souligner que j'apprécie beaucoup la présence de nos collègues du Conseil Municipal, dans leur diversité, ce qui marque un soutien et une attention particulière à un dossier qui reste brûlant et difficile à régler, même si ce n'est pas la Ville qui règle l'ensemble des problèmes : celui des rapatriés et celui de nos compatriotes harkis.

Je remercie particulièrement Mr Michel DAVID pour tout le travail qu'il a effectué avec Mr HAMADI, le doctorant qui participera aux différentes interventions tout au long de cette journée. Je crois qu'il faut aussi souligner que l'organisation de ce colloque est une volonté délibérée de la Ville de Roubaix, notamment depuis le Conseil Municipal du 11 octobre 2001 où nous avons acté, à la quasi-unanimité, une délibération cadre concernant nos compatriotes harkis roubaisiens. Je tiens à rappeler quelques éléments pour bien situer la décision d'organiser ce colloque qui est une manifestation tout à fait exceptionnelle comme il y en a peu en France. La Ville de Roubaix est donc tout à fait heureuse d'avoir pu promouvoir ce colloque et les nombreux intervenants, universitaires pour la plupart, montrent l'intérêt que l'université porte à notre ville et à cette initiative.

Je rappelle que les harkis et leurs familles sont une composante importante de la population roubaissienne, installés dans notre commune depuis 1962. La préparation de ce colloque et les expositions qui ont lieu en ce moment nous ont permis de découvrir toute une série de choses importantes concernant notre ville, notamment des délibérations du Conseil Municipal datant des années 60 sur l'accueil des harkis à Roubaix, les premiers lieux d'hébergement Boulevard Gambetta... Toutes ces questions qui resurgissent donnent toute la dimension de ce débat et témoignent de l'affectivité que l'on doit avoir vis-à-vis de nos compatriotes dans cette ville, ainsi que de l'importance, dès le début, des décisions prises par les équipes municipales précédentes.

Bien qu'historien de formation, je ne rappellerai pas l'histoire des harkis ni le drame qui a été le leur pendant toute cette période, et notamment en 1962. Ce drame touche encore dans leur chair un certain nombre de personnes, que ce soit la 2<sup>ème</sup> ou la 3<sup>ème</sup> génération, et ce n'est plus de la compassion que l'on doit avoir, mais une lutte citoyenne, pour exiger avec eux le juste retour de ce qu'ils méritent et la reconnaissance de la nation.

Tout en ne voulant pas transformer ce colloque en tribune politique, je peux dire que nous espérons beaucoup que le Président de la République et l'ensemble du Gouvernement prennent enfin les dispositions d'indemnisation concernant les harkis, non pas afin de solder tout le passé, mais tout simplement de solder une dette que notre nation a envers nos compatriotes qui ont combattu pour la France.

Mille foyers à la 1<sup>ère</sup> génération, soit 5000 personnes environ, cela représente aujourd'hui une communauté extrêmement importante. L'action municipale a été importante aussi depuis les années 1995 notamment, où le Service Municipal des Rapatriés, que je salue pour le travail réalisé, notamment cette exposition didactique, a traité un nombre important de dossiers. Hier, au vernissage de l'exposition, je rappelais qu'il n'est pas courant qu'une ville ait un service particulier des Rapatriés.

Ce service a quand même vocation à disparaître un jour, lorsque nous serons pleinement dans l'attachement à la mémoire et à l'histoire et que nous pourrons faire passer dans le droit commun nos compatriotes.

La délibération cadre qui a retenu l'attention du Conseil Municipal dès le début du mandat avait le plan d'action suivant :

- La création d'une cellule technique interservices qui se réunit régulièrement pour régler l'ensemble des problèmes de notre niveau, sachant que nous n'avons pas à régler des problèmes qui sont de la compétence de l'Etat, même si nous essayons d'aider nos compatriotes harkis dans leurs démarches et dans leur lutte pour obtenir leur juste indemnisation. Notre préoccupation est davantage celle de leur citoyenneté, de leur vie quotidienne et de ce que l'on peut faire vis-à-vis d'eux dans cette ville.
- Une démarche de contractualisation qui a commencé, au moins avec une association de rapatriés harkis, de manière à pérenniser leurs actions sur un certain nombre d'années, y compris dans le domaine de la mémoire. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les associations (qui sont peut-être trop nombreuses d'ailleurs) de leur participation au témoignage de mémoire qu'elles ont apporté lors de cette exposition qui va marquer les esprits d'autant plus qu'elle se tourne vers le jeune public.
- Dans toutes les manifestations patriotiques, et notamment celle qu'a présidée Renaud TARDY au Monument aux Morts en hommage aux harkis, la Ville favorise la prise en compte de nos concitoyens harkis, dans un souci de pleine citoyenneté. Je tiens d'ailleurs à souligner que les associations d'Anciens Combattants prennent pleinement en compte le combat qui a été mené par les harkis en Algérie sous notre drapeau, et qu'elles sont aussi parties prenantes dans cette réflexion.
- La Ville met en place une action pluriannuelle sur la mémoire des rapatriés. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Service de la Culture et de la Citoyenneté et le Service des Rapatriés. Une des premières actions concerne le travail avec les associations auquel participe le doctorant Mr HAMADI qui est en train de terminer son mémoire, et c'est au cours de cette étape de réflexion que ce colloque s'est mis en place. Colloque historique, colloque de mémoire, colloque de devoir aussi vis-à-vis de la population concernée et de l'information à donner à nos concitoyens de Roubaix et d'ailleurs.

Les actes de ce colloque seront un outil de travail important, tant du point de vue historique que pour la compréhension et l'intégration citoyenne de tous, dans une ville comme Roubaix, avec la diversité d'origine de ceux qui sont venus d'Algérie. C'est la raison pour laquelle ce colloque s'intègre d'une certaine façon dans l'année de l'Algérie.

Je me félicite tout à fait, et c'est un honneur pour moi d'avoir cette délégation, même si ce n'est pas une tâche facile vu la diversité des appréciations. Mais aujourd'hui nous sommes là pour réfléchir ensemble, pour essayer de trouver des solutions, pour bien mesurer et bien nous armer dans le devoir de mémoire et le devoir d'information qui est celui non seulement des élus dans leur mandat envers la population, mais aussi de tous les citoyens et de tous nos compatriotes roubaisiens vis-à-vis de l'ensemble de la population.

C'est ce à quoi je vous appelle, à l'issue de ce colloque, en vous remerciant infiniment d'y participer activement et d'être présent tout au long de cette journée.

### Michel DAVID

Je vais vous présenter le déroulement de ce colloque. Nous avons imaginé un scénario de telle sorte que l'on puisse avoir à la fois des communications de chercheurs ou d'experts qui apporteront des éclairages intéressants, notamment historiques et parfois inédits, et des possibilités de débat, d'échanges, puisque cette connaissance que nous voulons produire collectivement est à la fois scientifique et sociale, au sens où c'est la prise en compte de l'expérience, du vécu, du travail, du parcours, notamment de ceux qui ont pris à cœur, dans cette ville, cette cause.

Nous aurons donc trois temps qui seront trois tables rondes. Chaque table ronde sera ouverte par un extrait de film dont l'intégralité est par ailleurs diffusée pendant le temps de l'exposition. Je voudrais souligner l'intérêt de ces documentaires et de ces films puisqu'ils peuvent être le support d'un travail après le colloque, en direction de différents publics.

Il y aura un extrait du film « **Les jardiniers de la rue des Martyrs** » de Leïla ABCHI et Benoît PRA, film réalisé sur Tourcoing par l'association VIDEOREME qui nous semblait bien introduire la première table ronde et vous allez comprendre pourquoi.

Un deuxième film « **Les harkis - 40 ans le dos à la mer** », de Jean-Charles DENIOT et Jean-Pierre BERTRAND, qui a été produit par France Télévision et qui permet d'avoir les éléments de connaissance historique de base pour comprendre le caractère très particulier de ce drame et sa violence.

Le troisième film est « **Passé sous silence** » de Malik et Sofia SAA, soutenu je crois par la Ville de Roubaix, comme le premier d'ailleurs. Il a été diffusé sur ARTE et présente un certain nombre de portraits de harkis en France qui permettent de bien comprendre la perception qu'ont les harkis et les fils de harkis de la manière dont cette question a été traitée.

Avant de passer aux images, je vous donne un peu l'état d'esprit de la 1<sup>ère</sup> table ronde dont je serai le maître de cérémonie.

Abdelkader HAMADI présentera tout d'abord les points essentiels à avoir en tête sur l'arrivée et la présence des harkis dans cette ville, en rappelant quelques éléments historiques.

Nous aurons ensuite un certain nombre d'interventions qui porteront sur le rapport entre le territoire et la présence de cette population. En effet, ces forces supplétives qui arrivent en France dans des conditions déplorables vont s'inscrire dans des territoires (Toulon, Narbonne, Amiens, Roubaix). Il est intéressant d'observer comment cette population déracinée va s'enraciner, et je crois qu'on ne s'enracine pas de la même manière à Narbonne et à Roubaix, parce que ce sont des environnements différents.

Nous entendrons aussi une intervention de Jean-René GENTIL qui fera également le lien entre cette question et l'histoire de l'immigration algérienne dans la région, ne serait-ce que parce que, quand les harkis arrivent à Roubaix, il y a déjà une présence algérienne dans le département du Nord et ils arrivent au moment où cette présence va exploser puisque c'est à cette période (de 1962 à 1975) que l'immigration algérienne va tripler à Roubaix.

Il y aura ensuite l'intervention de Georges VOIX qui, en tant que responsable de l'Observatoire Urbain, pourra nous apporter des éléments de méthodologie sur la façon d'appréhender scientifiquement cette population qui ne relève pas d'un appareil statistique identifié, d'où le caractère très variable du nombre de familles ou du nombre de personnes qui existent sur cette ville.

Madame Fatima BESNACI-LANCOU, qui a publié récemment un livre extrêmement poignant, nous permettra enfin d'aborder la place des femmes dans cette histoire qui, s'agissant de soldats, est volontiers masculine. Or, beaucoup de femmes et d'enfants sont arrivés avec les hommes et je crois

que la parole des femmes permet de changer l'éclairage et d'avoir une vision plus complète de cette question.

Cette première table ronde est donc bien centrée sur Roubaix, mais c'est aussi une approche d'ensemble de tout ce mouvement d'exil-déracinement, enracinement, insertion, qu'a connu cette communauté administrative depuis 40 ans.

Comme il était important que, au-delà des apports scientifiques, il y ait aussi des gens qui, par leur parcours ou leurs responsabilités, ont une approche tout aussi importante de cette question, nous avons, comme pour chaque table ronde, demandé à des personnalités locales exerçant des responsabilités associatives ou politiques de participer. Nous bénéficierons donc aussi des apports de Monsieur BOURABAA et de Monsieur SERHANI qui nous feront part de leur expertise, même si elle n'est pas du même ordre que l'expertise universitaire, mais qui est un élément fondamental de la constitution d'une connaissance collective.

Nous passons donc à la projection du 1<sup>er</sup> film.

Je vous apporte une précision, car je me suis un peu trompé dans la présentation des films. Le film que l'on vient de voir est le début du 52' de France Télévision que nous allons passer par séquences car il rappelle le cadre général. Les deux autres films de VIDEOREME et de Malik et Sofia SAA passent en intégralité et en boucle à l'extérieur. Excusez-moi de ce petit décalage.

J'appelle pour la 1<sup>ère</sup> table ronde Melle GARNIER, Jean-René GENTIL, Georges VOIX, Fatima BESNACI-LANCOU, Brahim BOURABAA et Mebarek SERHANI, et je donne tout de suite la parole à Abdelkader HAMADI pour une courte présentation de cadrage. Ensuite, chaque intervenant apportera succinctement un certain nombre de compléments et nous garderons un peu de temps pour des échanges avec la salle.

### Abdelkader HAMADI

Je vais donc vous présenter une partie du travail que j'ai réalisé depuis deux ans sur la ville de Roubaix, avec la participation de.....

.....Ils fuient leur pays sous la menace d'un Etat qui est en train de se construire. Depuis 40 ans, cette histoire est restée méconnue et elle trop souvent marginalisée et occultée. Les supplétifs qui se sont engagés dans l'Armée aux côtés des forces françaises participent au dispositif de quadrillage du territoire et sont mis en cause dans le retrait des troupes militaires qui s'opère en 1962.

Aujourd'hui, il devient possible de travailler sur la mémoire des rapatriés malgré la difficulté à collecter les témoignages. On peut s'interroger sur ce que signifie le terme « harki » après un rapatriement et un passage dans les camps. J'ai aussi dressé une carte des très fortes concentrations des principaux camps qui ont accueilli des rapatriés entre 1962 et 1964, dont une très forte majorité a été accueillie à Rivesaltes (environ 6000 personnes y ont transité) et a ensuite été reclassée sur la métropole.

Alors qui sont ces harkis ? Il existe deux définitions dans le dictionnaire Larousse :

- d'après le Larousse 2003, c'est une personne d'origine algérienne ayant servi comme supplétif dans l'Armée française de 1954 à 1962. Je tiens à dire qu'il y a une petite erreur sur les datations puisque le recrutement des supplétifs s'est fait à partir de 1956. La seconde définition concerne l'adjectif « harki, harkie » qui qualifie les descendants de harkis.

Je vous propose une 3<sup>ème</sup> définition qui est tirée d'un ouvrage intitulé « Dictionnaire critique de Sociologie », selon laquelle les harkis sont des supplétifs de l'Armée française et ont servi, durant la guerre d'Algérie, dans une harka. Ce mot signifie, à l'origine, un mouvement de troupes, un déplacement. Il désigne, dans la tradition maghrébine et dans l'histoire du monde arabe, une milice qui était levée par les autorités politiques ou religieuses.

Aujourd'hui, quand on étudie la population harkie, il faut s'interroger sur la manière dont on veut approcher cette communauté, quelles sont les sources disponibles et quels sont les outils méthodologiques pour obtenir des témoignages. Les seules sources que l'on possède sont essentiellement des archives qui sont souvent non communicables et très difficiles à obtenir avec de très longs délais en termes de dérogation, et des sources directes en demandant à des populations de participer à des entretiens souvent longs et pénibles, mais qui permettent de recueillir ces témoignages et de reconstruire cette mémoire.

Ces outils m'ont donc permis de retracer les trajectoires à la fois biographiques et résidentielles des rapatriés à Roubaix. J'ai pu dresser une carte de l'origine géographique des rapatriés qui sont essentiellement localisés au sud-est d'Alger, la partie la plus à l'ouest étant Médéa et la partie la plus à l'est Tébessa, mais la concentration principale de la communauté rapatriée roubaisienne a pour origine la région qui est au pied des monts Kabyles.

L'arrivée des harkis à Roubaix s'est faite sous l'impulsion de la politique liée au reclassement qui était celle menée par le Gouvernement, avec l'aide des autorités civiles et militaires car les camps étaient gérés par des anciens officiers des SAS, mais aussi de la propre initiative de certains rapatriés.

Les plus jeunes et les plus dynamiques ont pu sortir des camps et retrouver un emploi facilement, dans un contexte de relative expansion économique qui a permis d'absorber cette main d'œuvre relativement aisément. Deux facteurs très importants expliquent la présence des rapatriés à Roubaix : le facteur « logement » et le facteur « emploi ». Je rappelle que le Nord Pas-de-Calais est un très ancien bassin de recrutement de main-d'œuvre étrangère, très industrialisé.

Le logement était disponible, avec des loyers modestes, car à l'époque le CIL avait décidé de créer le PAC (organisme qui permettait de lutter contre les taudis car on avait essentiellement un habitat en courée à Roubaix). Beaucoup de logements neufs ont été créés en périphérie et la mobilité résidentielle de l'intérieur des populations roubaisiennes a permis de libérer de l'habitat vétuste et précaire pour accueillir la nouvelle main-d'œuvre.

En même temps, il y avait une mobilité professionnelle qui s'opérait puisque de nouveaux secteurs économiques émergeaient, notamment La Redoute, qui recrutait un autre type d'emploi plus qualifié et permettait aux roubaisiens d'accéder à des emplois plus intéressants, notamment dans le secteur des services. Selon les statistiques de l'INSEE, on constate qu'on est passé de 59,9% d'emplois ouvriers en 1962 à 19,9% d'emplois de service en 1970.

Il y a donc à la fois une mobilité résidentielle et une mobilité professionnelle qui a permis d'accueillir cette nouvelle population de rapatriés à Roubaix.

Si l'emploi a été un élément important, la ville a également contribué à l'accueil de cette population en créant un centre d'hébergement dès septembre 1962. Une coupure de presse rappelle l'implication de la ville de Roubaix dans cette question des rapatriés puisque, en juillet 1963, des friches étaient réhabilitées pour les accueillir.

J'ai réalisé une carte de la répartition des principaux foyers de rapatriés roubaisiens en 2003. 25,5% sont essentiellement situés à l'est de la ville, dans le quartier de la Potennerie, et un peu à l'ouest puisqu'il y a une couronne qui ceinture un peu le centre ville. Il y a un double jeu dans cette répartition : à la fois une concentration à l'ouest et une concentration dans certaines rues, par des regroupements de population, selon une logique familiale. On retrouve donc quelques familles présentes dans les mêmes rues et dans les mêmes quartiers, ce qui a permis une solidarité très importante de cette communauté.

Cette communauté est présente à Roubaix depuis 40 ans. Elle s'est enracinée et elle est aussi très mobilisée sur le plan associatif, car, depuis 1970, on voit émerger un mouvement social avec les revendications des premiers militants associatifs. Il y a aujourd'hui six associations, ce qui montre bien la diversité et l'énergie de cette communauté.

En 1979 se crée à Roubaix le premier lieu de culte, la Sunna, installé rue Saint-Maurice, sur l'initiative de Mr BENZIANI Rabah, qui est une véritable mémoire vivante et qui se souvient parfaitement des moindres détails de cette négociation.

Depuis quelques années, on assiste à une reconnaissance locale de cette population rapatriée puisque la cérémonie du 11 novembre 1992 a permis de décerner un certain nombre de distinctions à ses représentants, ce qui a produit une image positive au sein de cette communauté.

Une carte permet de localiser, au niveau national, les différentes localités où se trouvent les rapatriés. La répartition se fait sur l'axe nord-sud, avec une concentration dans le nord dont la Ville de Roubaix intra-muros regroupe la plus importante des populations.

Pour conclure, on peut dire qu'aujourd'hui la communauté rapatriée connaît un début de reconnaissance et que le processus de mémoire est en marche. Je crois qu'on écrit l'histoire aujourd'hui.

### **Michel DAVID**

Les spécialistes de la question n'auront peut-être pas appris grand-chose, mais moi je suis étonné quand même, sur la dernière carte, de cette dissémination très importante des harkis sur le territoire. Ceci m'amène à demander à Melle GARNIER quelles réflexions elle peut nous apporter sur le rapport entre cette population et son inscription dans des territoires très diversifiés sur le plan économique et sur le plan des structures de l'habitat.

### **Edwige GARNIER**

Je me présente. Je suis doctorante en Géographie à l'Université de Grenoble I. Je ne vais pas prétendre vous apporter une connaissance très fine de la population harkie en tant que telle puisque je travaille essentiellement sur la population pieds-noirs, qui est difficilement isolable. Quand on parle des pieds-noirs, on parle de l'ensemble des rapatriés, et il y a aussi un attachement fort des pieds-noirs envers les harkis. Les éléments que je vais vous apporter seront donc plus de l'ordre de la comparaison que de mon étude elle-même.

Je travaille donc sur les liens existant entre l'identité et le territoire. Il y a un courant, en géographie culturelle, qui dit qu'une culture, en tant que vision particulière du monde, s'inscrit dans un espace, lui donne du sens et participe à la constitution d'un territoire. Le territoire est alors un produit culturel, un peu le symbole d'une culture et, parallèlement, le territoire en retour participe à l'affirmation de cette culture. Il permet un certain enracinement et il est un support lisible par le groupe et par les autres. Il est, de ce fait, vecteur d'identité, d'où cette relation entre territoire et identité.

Quelles sont les conséquences de la perte du territoire en termes de culture de ces populations ? Comment se passe la construction d'un nouveau territoire ? Il y a beaucoup de populations pour illustrer ce sujet. On pense souvent aux diasporas, mais c'est vrai aussi pour les populations rapatriées, notamment d'Algérie.

Cela pose aussi la question de la forme du territoire. On a souvent l'image d'un territoire comme quelque chose qui est borné, de l'ordre de l'aire, de l'étendue, alors qu'avec les populations qui perdent leur territoire, on parle plutôt de réseau, c'est-à-dire de points d'ancrage disséminés sur la carte, mais qui sont liés les uns aux autres par des connaissances, des liens familiaux, d'anciens liens de voisinage, etc. C'est donc une forme tout à fait différente du territoire qui est, à mon sens, une clé de lecture importante pour percevoir les rapports au territoire de ces populations, dont la population harkie.

La base de cette étude est donc la population française d'Algérie, et plus particulièrement la population pieds-noirs, mais plusieurs parallèles peuvent être faits entre cette population et la

population harkie, du fait d'une culture extrêmement bouleversée par la perte du territoire. **C'est un peu la question de vivre ici et maintenant alors qu'on est né ailleurs et avant.** C'est une problématique délicate et passionnante.

Il y a donc des dualités entre l'ici et l'ailleurs, entre aujourd'hui et hier, entre le territoire d'appartenance et le territoire perdu, avec toutes les questions de nationalité, de citoyenneté, etc., qui y sont liées.

Mon travail est axé sur les trajectoires spatiales et sociales des membres de la population française d'Algérie pour voir si la perte du territoire algérien a occasionné une dissolution, une dispersion de ces populations, qui va conduire à son endormissement ou au moins à une refonte qui va lui faire perdre petit à petit sa substance, ou si, au contraire, malgré la dispersion, quelque chose reste et fait que cette population va exister en tant que groupe.

Ce que je vais vous présenter relève des perceptions, du ressenti, même si ce n'est pas toujours la réalité première.

Les harkis sont vus par les pieds-noirs comme un groupe qui s'est battu pour une Algérie française, c'est-à-dire une population alliée, des personnes qui ont voulu la même chose. Il y a donc une sorte de rapprochement avec les mêmes événements, le même exil, ce qui crée des liens au niveau culturel et identitaire entre la population pieds-noirs et la population harkie. Bien que leur rapatriement, leur accueil et leur installation en métropole ne se soient pas déroulés dans les mêmes conditions, ce lien est perçu par la population pieds-noirs et par la population harkie.

Il a été dit à l'ouverture du colloque que les harkis se situaient entre la France et l'Algérie et qu'ils étaient rejetés par les deux simultanément, à l'époque. Pour les pieds-noirs, c'est un peu la même chose, sauf qu'ils étaient citoyens français et leur installation en métropole a donc été différente, ils ont pu s'installer plus librement dès leur rapatriement. Ils sont dispersés, tout en étant relativement concentrés dans le sud-est de la France et l'Île de France, mais il n'y a plus de quartier ou de ville particulière occupée par les pieds-noirs.

Pour les harkis, les installations étaient beaucoup plus cloisonnées au départ, dans des lieux d'installation précis, en fonction de la logique des camps ou des hameaux forestiers, et la population a été distribuée comme ça. Il existe donc des noyaux durs, beaucoup plus que pour les pieds-noirs, et on retrouve encore des regroupements par quartiers (à Roubaix, à Lodève...), et ce, à travers toute la France.

Je pense que c'est une différence importante entre les deux populations.

En termes de culture et d'identité, notamment en ce qui concerne la thématique du colloque « Mémoire et Citoyenneté », on parle maintenant du sacrifice des harkis au travers de journées nationales et cela représente pour eux une certaine légitimation de leur mémoire, alors que cela n'existe pas pour les pieds-noirs, à leurs yeux. Dans les représentations françaises, le pied-noir est une sorte de matérialisation du passé colonial français, il cristallise un peu la dichotomie qui a été faite entre population française et population indigène, et cette population porte un peu la honte. Pour les harkis, la situation est différente dans le sens où c'est la France qui a honte, et elle essaie de tout faire pour légitimer cette population au niveau étatique, même si on en est encore à des balbutiements.

Toujours est-il que c'est très différent en termes de vécu. Il y a quelque chose qui se met en place pour les harkis et qui n'existe pas pour les pieds-noirs, qui portent encore un peu les stigmates de cette époque-là.

Parallèlement, les pieds-noirs ont un rapport assez fort avec les harkis, au moins pour certains, car, pour les pieds-noirs, les harkis sont un peu le symbole du rejet de l'État français envers eux. Il y a donc une espèce de mixage qui est fait entre leur vécu, leur histoire, les harkis symbolisant un peu l'incompréhension des décisions qui ont été prises par la France à cette époque.

Ces deux populations ont donc connu des choses différentes, mais en même temps, leur parcours est un peu parallèle en termes de mémoire.

## Michel DAVID

Merci beaucoup. Votre intervention pose d'ores et déjà les questions centrales de ce colloque : le rapport au territoire (pourquoi particulièrement à Roubaix ?), et la question de la discrimination. S'il y a une population discriminée en France, c'est bien la population harkie. En tant que force supplétive, elle a un statut différent de celui des anciens combattants et on voit bien que les moyens financiers mobilisés par l'Etat Français pour leur réinstallation sur le territoire sont sans commune mesure selon qu'il s'agit des pieds-noirs ou des harkis.

Cela renvoie aussi à une question-clé qui est le rapport ambigu à la question de la nationalité française. Cela n'est pas propre aux harkis et ça vient aussi de la manière dont on traitait administrativement ceux qu'on appelait les français musulmans d'Algérie, dès l'entre-deux-guerres. Rappelons-nous qu'on considérait alors que les français musulmans d'Algérie avaient la libre circulation sur le territoire métropolitain, qu'ils n'étaient pas étrangers donc qu'ils ne relevaient pas de la législation des étrangers qui s'appliquait par exemple aux Belges ou aux Polonais, mais la Préfecture demandait cependant qu'un recensement spécifique de cette population soit fait, distinctement du recensement des étrangers.

Donc, quelque part, les français musulmans d'Algérie, dès l'entre-deux-guerres, ne sont ni étrangers, ni complètement français, puisqu'ils vont être traités administrativement à part. Il y a là une ambiguïté fondatrice qu'on va retrouver par la suite (la question de la carte d'identité, de la nationalité...). Il y a eu sur ce sujet des épisodes particulièrement prégnants dans la mémoire harkie.

Je vais maintenant donner la parole à Jean-René GENTIL. J'ai souhaité qu'il soit là aujourd'hui, car il est l'auteur d'un ouvrage que je vous conseille vraiment de lire sur l'Histoire de l'Immigration Algérienne dans le Département du Nord jusqu'en 1962. La population harkie arrive après 1962, au moment où l'immigration algérienne explose. Est-ce que, dans l'histoire de l'immigration algérienne dans ce département, il y a aussi des facteurs qui expliquent l'arrivée de plusieurs centaines de familles sur Roubaix à ce moment-là ?

## Jean-René GENTIL

Je me présente. Je suis Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche et, parallèlement, je fais des travaux de recherche sur l'histoire de l'immigration dans la région Nord Pas-de-Calais. Mon objet préféré est la micro-étude. Je vous donne un exemple : je viens de retrouver au Centre Historique Minier de Lewarde les dossiers de la Compagnie d'Anzin concernant l'arrivée des premiers mineurs kabyles en 1913, ce qui permet d'avoir des éléments extrêmement concrets et précis sur les mécanismes de recrutement et d'emploi, au jour le jour.

Je voudrais d'abord corriger une image, car on a l'impression que Roubaix a été, dès les années 20, le grand centre d'immigration nord-africaine, et algérienne en particulier. En fait, quand on se reporte aux archives, en particulier la fameuse enquête Stock/Flux du Ministère de l'Intérieur en 1923, Roubaix n'est pas un très grand centre d'accueil de l'immigration algérienne. Les grands centres sont Valenciennes et ses environs et la Vallée de la Sambre. C'est d'ailleurs dans ces berceaux-là que, historiquement, le nationalisme algérien va s'implanter dans la région. L'arrivée massive des migrants algériens date des années 48/49. La population concernée est originaire principalement de Kabylie et d'Oranie, ce que j'appelle le triangle de la sainteté : Tlemcen, Marnia, Nédroma.

Jusqu'en 1962, on parle peu des harkis. Dans la région du Nord, on parle plutôt des « Calots Bleus », c'est-à-dire de la Force de Police Auxiliaire Parisienne mise en place par Maurice Papon à partir de 58/59, dans l'objectif de casser la willaya parisienne du FLN. Cette Force Auxiliaire va d'ailleurs y réussir assez bien, au moyen de techniques extrêmement violentes. Dans l'image de la région, les harkis sont ces hommes en tenue de policiers, avec des calots, et dont on dit qu'ils infiltrèrent le FLN,

qu'ils torturent, qu'ils exécutent, etc. Dans les années 59, 60 et 61, Paris est le champ de bataille entre les commandos de choc du FLN et les « Calots Bleus ».

Ici, les forces de Police n'ont pas utilisé cette technique, qui est en fait l'importation d'une technique mise en place en Algérie par Maurice Papon lorsqu'il était préfet de Constantine. Elle va être utilisée uniquement au niveau de la police parisienne et ne sera pas diffusée. Mais dans cette région où l'influence de la Gauche est très forte, où le catholicisme social est important, l'image du harki est extrêmement négative et explique qu'on en parle peu jusqu'à l'été 62.

Un deuxième élément d'explication, c'est que nous vivons encore la guerre civile algérienne. C'est une spécificité du Nord car partout ailleurs, on vous explique que le FLN a éradiqué le MNA en fin 59. Or, je constate qu'en 62, le MNA est toujours hégémonique dans les grands centres d'immigration algérienne. Jusqu'à la proclamation de l'Indépendance, le terrorisme interne va s'exacerber entre des acteurs qui ne sont plus ceux de la guerre en Algérie, c'est à dire essentiellement le FLN et le MNA. À partir du cessez-le-feu le 19 mars 62, le FLN a comme objectif de contrôler étroitement la communauté immigrée, dans le double but de montrer aux instances du Gouvernement de la République Algérienne et à l'Etat-Major Général que la Fédération de France contrôle la totalité de la situation, et de contrôler le vote pour l'Indépendance.

Tout cela explique la recrudescence et finalement, la question des rapatriés au sens large et la question des harkis en particulier ne sont pas du tout abordées. Ajoutons que nous sommes dans une région de culture légaliste, dont la dominante à l'époque est à la fois la Gauche politique et syndicale, mais aussi le Gaullisme social, mâtiné de démocratie chrétienne. Je suis assez persuadé que, mis à part des gens qui se sont un peu marginalisés dans leur combat politique, personne ne voit la question des rapatriés. Tout le monde adhère à la démarche gaulliste. On sait bien que De Gaulle est très réticent sur l'emploi des supplétifs, les milieux militaires modernistes y sont carrément hostiles et finalement, l'emploi de supplétifs est autant une arme politique à l'intérieur du système français qu'en direction de la rébellion. Il y avait vraiment deux théories en présence, qui déchiraient véritablement l'Etat-Major.

Plusieurs dizaines de tués par mois dans le Nord Pas-de-Calais, messalistes et frontistes, une situation complexe par ailleurs puisqu'une scission du MNA des messalistes s'est produite, le Front Algérien d'Action Démocratique qui récupère les derniers maquis messalistes en Algérie qui fait le pont avec la willaya du Nord et la Belgique... Tout cela crée un climat qui fait que les pouvoirs publics sont complètement obnubilés par cette montée du terrorisme incompréhensible aux yeux des décideurs puisque le cessez-le-feu est proclamé et qu'on s'oriente vers l'Indépendance. Plus personne ne comprend rien et tout cela masque les choses.

Donc image très négative et occupation sur d'autres domaines...

Les premiers harkis arrivent au cours de l'été. Je me référerai là au travail de Nordine Boulhaïs qui a étudié une communauté chaouïa dont il est issu, puisque c'est son grand-père qui est arrivé dans la Vallée de la Sambre, et qui montre un peu comment ça s'est passé. Le rapatriement ou l'arrivée en France a souvent été organisé par des individus, en particulier des officiers traitants, qui ont désobéi aux ordres qui étaient de licencier au maximum et de laisser les gens sur place.

La question commence donc à se poser lors de l'été 62 dans la région. Il y a des lieux d'accueil qui sont choisis, en particulier on connaît bien les harkis de Trélon qui ont été par le Prince de Mérode dans son château. Le prince de Mérode était dans l'Armée d'Afrique pendant les années 40, il avait des liens avec des officiers traitants et c'est ainsi qu'il accueillit des harkis dont il s'est occupé. On trouve la même chose à Hautmont et à Roubaix-Tourcoing, où l'action s'organise autour d'industriels du milieu démocrate chrétien. Il y a, me semble-t-il, un éclairage de type culture politique ou sensibilité à apporter, c'est que sur Lille-Roubaix-Tourcoing, le patronat industriel, textile en particulier, a été un des premiers à s'engager dans l'accueil des ouvriers migrants d'Afrique du Nord. C'est sous le Gouvernement de Vichy et sous occupation allemande que, en 1942, un certain nombre de grands industriels du textile roubaisiens ont mis en place les premières structures d'accueil, à la demande d'ailleurs du Gouvernement de Vichy, au moment où le rapport de forces bascule en Afrique du Nord et où Vichy essaie de se rapprocher des milieux maghrébins.

Et ça marche, il y a quelque chose qui se constitue, alors que la région est sous l'autorité du gouverneur général militaire de Bruxelles qui est très hostile à cette démarche et qui la bloque.

Néanmoins, quelque chose a germé et, à partir de 48/49, ça repart et on retrouve ces mêmes milieux sensibilisés à l'accueil des harkis.

Incontestablement, cette prise en charge n'a pas été le fait des pouvoirs publics. À Roubaix, c'est véritablement le fait de la culture démocrate chrétienne de milieux politiques et industriels. Par exemple, André Diligent qui a eu des contacts très étroits avec les nationalistes algériens, en particulier les messalistes, a joué un rôle d'intermédiaire au moment de l'ouverture des négociations entre les messalistes et l'Élysée et s'est beaucoup investi sur ce sujet.

Les gens arrivent donc d'abord dans des camps de regroupement et ensuite, ils actionnent leurs anciens officiers. Cette procédure est intéressante, car, finalement, les choses ne viennent pas d'en haut.

Ce qui est intéressant aussi, c'est de voir si les réseaux familiaux ont joué. Est-ce qu'on retrouve des gens originaires des mêmes régions, des mêmes villages, etc. ? Il serait intéressant, par exemple sur Roubaix ou Tourcoing, de croiser les cartes entre les flux historiques de l'immigration « classique » et les flux d'arrivée des harkis, pour voir si, par delà les fractures politiques, il y a eu un effet des liens familiaux.

Sur l'environnement général, on peut dire que finalement, sauf quelques incidents dans des municipalités communistes, les choses se sont relativement bien passées. Les gens se sont relativement bien intégrés dans les bassins d'emploi. La communauté harkie de Louvroil par exemple s'était relativement bien intégrée par l'emploi. Les difficultés n'ont commencé que lorsque la crise économique a massacré toute la structure de la Vallée de la Sambre. Il y a un différentiel en leur défaveur sur la question de l'emploi, mais il n'est pas considérable par rapport au reste de la population de la région.

**Michel DAVID**

Merci. On voit donc à travers cette intervention qu'il y a de multiples facteurs qui expliquent la présence nombreuse de la population harkie sur cette ville : le facteur économique, l'offre de logements, la prégnance de la culture politique dans la région, l'existence d'une solidarité familiale, le contexte des tendances politiques au sein du nationalisme algérien....

On a regardé l'histoire, mais une autre difficulté vient des représentations que nous avons de cette communauté, d'abord parce que la connaissance statistique pose problème, ce qui fait qu'on donne souvent des chiffres tout à fait contestables. Je rappelle qu'on dit assez souvent dans cette ville où il y a près de 25 % de chômeurs, que le taux de chômage de la communauté harkie est le quadruple du taux de chômage moyen, ce qui ne me semble pas être la réalité, même s'il ne s'agit pas de nier la réalité du chômage.

Il y a donc un problème d'objectivation qu'on retrouve aussi d'ailleurs sur la question de la discrimination en France.

Nous allons écouter Georges VOIX qui va nous apporter quelques données sociales, puis nous écouterons Fatima BESNACI-LANCOU sur la mémoire harkie, qui est souvent exclusivement masculine, mais c'est en train de changer. Il y a eu récemment quatre publications à ce sujet...

**Fatima BESNACI-LANCOU**

Puisqu'on est en train de citer des noms, effectivement on arrive en force... Il s'est trouvé que nous sommes quatre femmes à avoir publié des livres cette année. J'ai ouvert la voie en début d'année et j'ai été suivie très rapidement par un très bon roman « Mohand le harki » écrit par Hadjila Kemoum. Ensuite il y a eu un livre très douloureux, mais magnifique qui s'appelle « Moze » écrit par Zahia Rahmani, et tout dernièrement il y a eu un livre qui s'appelle « Mon père, ce harki », de Dalila Kerchouche.

**Georges VOIX**

Je suis donc Directeur de l'Observatoire Urbain. Michel DAVID a présenté cette table ronde comme étant composée de scientifiques, chercheurs, experts... Je suis donc là au titre de l'exception qui confirme la règle. Je ne suis pas statisticien et on m'a invité pour parler d'un sujet fort complexe et même parfois un peu explosif qui est le dénombrement des harkis sur Roubaix. Cela parce que, il y a 15 ans, j'étais responsable de la mise en place du premier CASEC sur Roubaix (Contrat d'Action Sociale Educative et Culturelle) et que nous avons mené, à cette occasion un certain nombre d'études.

Comme l'a expliqué Michel, officiellement, les harkis, d'une manière statistique, n'existent pas. Les rapatriés non plus. Les « RONA » non plus. L'INSEE ne connaît que les Français et ne fait pas de différences entre eux. Il n'empêche qu'on peut toujours essayer de faire parler ces statistiques INSEE et c'est ce que nous avons fait pour la répartition des harkis sur Roubaix.

Nous sommes partis de l'hypothèse que tous les harkis qui sont venus en France en 62 sont des gens qui avaient plus de 20 ans et étaient donc nés avant 1940, dans un village ou une ville d'Algérie. Nous avons donc pris tous les français non naturalisés nés à l'étranger avant 1940, population dans laquelle on peut supposer que les harkis s'inscrivent.

On a pu faire une carte de répartition qui recouvre assez bien ce qu'avait vu Mebarek SERHANI dans l'étude qu'il avait faite pour la Commission Municipale des Rapatriés, il y a quelques années. Par contre, c'est complètement inexploitable en termes de chiffres absolus, car rien ne permet de justifier que tous les gens ainsi identifiés sont des harkis.

Il y a pourtant des statistiques qui circulent, dont la plupart viennent en plus du Ministère de l'Intérieur, alimenté par les Préfectures qui tirent elles-mêmes ces chiffres des dossiers de personnes relevant des dispositifs en direction des harkis et qui veulent faire valoir leurs droits. C'est ainsi qu'en 1988, pour la mise en place du CASEC, on a pu faire une approche statistique de cette population.

Il faut aussi savoir exactement ce qu'on cherche à mesurer. Les harkis, les vrais, c'est à dire ceux qui étaient engagés aux côtés des Français et qui ont été rapatriés, ou les harkis et leur famille, ou toute la constellation qui existe maintenant autour de ce noyau dur, c'est-à-dire la 2<sup>ème</sup>, voire 3<sup>ème</sup> génération ?.

La mémoire de ceux qui ont fait le voyage n'est pas la même que celle des enfants qui sont nés ici. On a bien vu dans le film qui nous a été présenté tout à l'heure que cette première mémoire était tue, cachée, alors que, pour ceux qui sont nés ici, il y a une mémoire des origines à retrouver qui est actuellement occultée. On s'aperçoit d'ailleurs que souvent, il n'y a que les femmes qui retrouvent cette mémoire, ou qui l'évoquent.

Il y a donc un certain nombre de problèmes méthodologiques qui expliquent la difficulté à cerner cette population. C'est pourquoi j'attends énormément du travail de recherche fait actuellement par Abdelkader HAMADI qui essaie de nous redonner le visage de cette population sur Roubaix, de manière à ce qu'on puisse le comparer avec l'étude que nous avons faite en 1988, dont je vais vous livrer les résultats de l'époque.

Nous avons alors identifié 806 foyers, qu'on appelait à l'époque les « RONA » (Rapatriés Originaires de Nord Afrique). Ces 806 foyers représentaient 4956 personnes, à la fois de la 1<sup>ère</sup> et la seconde génération, ce qui représente environ 5 % de la population roubaisienne.

Sur cette population, le noyau dur des rapatriés (ceux qui ont fait tout le trajet), ne représentait que 17 %, les autres représentant la descendance. Les chefs de famille faisaient essentiellement partie de ce noyau dur, pour 70 %, alors que 26 % représentaient déjà des chefs de famille de la seconde génération.

Où en est-on aujourd'hui ? Je ne peux absolument pas vous le dire. Je ne vais donc pas apporter beaucoup d'eau au moulin sur la connaissance de cette population. Mais ce n'est pas la première fois qu'on m'interroge sur ce sujet et ce problème de dénombrement renvoie à deux interrogations :

- Combien sont-ils ? C'est la question que posent les pouvoirs publics dans le cadre des mesures qui sont prises régulièrement pour compenser le sentiment de culpabilité de la République vis-à-vis de cette population, ou quand il faut organiser du soutien scolaire pour les enfants de harkis, ou quand il s'agit d'accès à l'emploi, etc. Les pouvoirs publics veulent chiffrer ce que coûteraient les mesures de réparation.
- Combien sommes-nous ? C'est la question que se posent les associations de rapatriés que je vois régulièrement, généralement dans les mois précédant les élections, car il est clair que plus elles chiffrant précisément leur puissance, plus elles sont en position de négocier un certain nombre de choses. Je sais qu'on affecte des coefficients aux chiffres donnés par l'Observatoire en disant que, dans ces milieux-là, on est plus prolifique, et on dit couramment que les harkis seraient 10.000 à Roubaix... Je veux bien, mais rien ne prouve ce chiffre statistiquement.

Cela pose un gros problème, car, à partir du moment où je dénombre, c'est que je mets de côté. Dénombrer, c'est créer la communauté. La base de ce dénombrement, c'est la méconnaissance d'un droit fondamental et, tant qu'il y aura cette méconnaissance du droit, on va dénombrer et on va donc créer la communauté, ce qui me paraît être une position de la République complètement absurde. Une république qui dit « il n'y a pas de communauté en mon sein », mais qui en même temps crée la communauté par une méconnaissance des droits. Je pense qu'il serait temps que, une fois pour toutes, les lois soient reconnues de manière à ce que la communauté cesse.

### Michel DAVID

C'est une question très intéressante qui est posée là, la question de « Comment se construit la communauté ? » Les associations parlent bien de « la communauté harkie », dans un pays où, dès qu'on entend le mot « communauté », on pointe le risque du communautarisme. Or, cette communauté, par quoi est-elle définie ? Par la religion ? Non. Par la nationalité ? Non. Par des traits culturels ou linguistiques particuliers ? Non. C'est seulement une communauté historique administrative, c'est-à-dire que c'est la manière dont l'armée a spécifié un certain nombre de statuts en son sein qui a permis de créer cette notion de communauté harkie. Ensuite, la mise en place de mesures spécifiques, et donc d'ayants droit, a constitué administrativement cette communauté. Une communauté administrative, c'est assez unique en France. C'est l'administration qui a créé une logique communautaire !

C'est aussi une communauté de destin, c'est-à-dire que c'est l'expérience collective des massacres, du déracinement, des camps, etc., qui a constitué la référence qui fonde la communauté.

D'autre part, il y a aussi des enfants, des familles entières, qui sont venus en 1962-63, et je pense qu'il faut moduler la notion de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> génération, ceci non pas pour corriger, mais pour préciser ce que tu as dit. On peut considérer que la 1<sup>ère</sup> génération, ce sont ceux qui sont arrivés. La 2<sup>ème</sup> génération, ce sont les enfants qui sont nés ici. Mais il y a aussi des enfants et des femmes qui sont de la 1<sup>ère</sup> génération, ce qui complique encore effectivement l'agglomération statistique.

Je donne maintenant la parole à Madame BESNACI-LANCOU. J'ai tenu absolument à ce que vous soyez présente parce que j'ai découvert votre livre par hasard et c'est un livre à la lecture duquel il est difficile de ne pas pleurer. C'est un témoignage d'une très grande force, d'une très grande violence, et je crois qu'il fait partie des lectures importantes pour faire droit à cette population et trouver les voies d'une réconciliation.

### Fatima BESNACI-LANCOU

Bonjour. Dans ma vie professionnelle, je suis directrice d'une maison d'édition à Paris. Je suis fille de harki et c'est la raison pour laquelle j'ai écrit mon livre. Mais rien ne me prédisposait à l'écriture de ce livre, même si j'ai passé une quinzaine d'années dans les camps de harkis. Moi, j'ai vécu en nomade.

Je tiens aussi à souligner que beaucoup de nos parents ont souffert de problèmes de santé et, en allant débattre à l'occasion de la sortie du livre, je me suis rendu compte que c'était quelque chose de fréquent, dont j'aimerais discuter avec vous.

On me pose souvent la question de savoir pourquoi je me suis réveillée 40 ans après. En fait, j'ai commencé à beaucoup réfléchir à notre communauté et à écrire après le passage de Mr BOUTEFLIKA en juin 2000, lorsque je me suis rendu compte que j'étais une sorte de sous-citoyenne puisqu'un président étranger pouvait venir en France insulter des français, sans qu'il y ait une réaction spontanée des politiques en France. Il y a eu une réaction de Monsieur CHIRAC quelque temps après, mais elle n'a pas été spontanée.

Beaucoup de harkis ou d'enfants de harkis ont reçu cela comme une insulte importante. Pour ma part, j'ai ressenti une sorte de KO et je me suis demandé ce que j'allais en faire. Je n'ai pas pu aller vers les miens puisque je ne militais pas. Je ne dis pas cela pour critiquer le militantisme, loin de là, car j'ai depuis mesuré le travail considérable qui a été fait par les militants. Mais j'ai fait quelque chose que je savais faire, c'est à dire écrire.

Je n'ai pas écrit pour publier, mais pour expliquer à mes enfants ce que c'était qu'une famille d'algériens qui un jour a basculé du côté français. Pourquoi un père de famille algérien a pris un jour les armes pour combattre aux côtés des militaires français ? J'ai eu très rapidement l'opportunité de me faire publier et j'ai accepté parce que j'ai pris conscience que j'avais la légitimité, la maturité, et surtout le devoir de le faire, pour faire connaître notre histoire.

J'ai écrit l'histoire que je connaissais le plus, c'est-à-dire la mienne. En 1962, j'avais 8 ans. Je suis arrivée dans le camp de Rivesaltes, puis dans d'autres camps dont celui de Bourg Lastic, qui était un camp militaire avec des barbelés.

J'ai voulu transmettre quelque chose à mes enfants, mais aussi à tous les enfants de harkis, parce qu'il est important qu'on leur transmette notre véritable histoire, avec les ombres et les vérités.

Entre 8 et 24 ans, j'ai enregistré un tas de choses dans ma tête d'enfant, tous les malheurs que j'ai vus autour de moi. Il se trouve que les personnes que j'ai fréquentées le plus sont des femmes parce que, dans notre culture, une petite fille reste avec sa mère, ses tantes, ses voisines. Je les ai donc entendues, j'ai été imprégnée de leur douleur.

Je voudrais, à ce sujet, faire une petite parenthèse pour relever quelque chose qu'a dit Madame GARNIER tout à l'heure. Elle a parlé de honte en disant : « Les Français ont honte de ce qu'ils ont fait aux harkis alors que les pieds-noirs, eux, portent la honte, ce sont eux qui ont honte. » Je voudrais juste mettre un petit bémol en apportant le témoignage d'une femme que j'ai un jour entendu dire : « Pourquoi est-ce qu'ils nous ont abandonnés ? Pourquoi a-t-on été parqués ? Moi j'ai honte qu'on m'ait fait ça, j'ai honte qu'on ait été abandonnés comme déloyaux. »

Je pense donc qu'il y a aussi une part de honte, pas parce qu'on a fait quelque chose de mal, mais parce qu'on a été relégués, abandonnés. Je tenais à vous le dire parce que c'est une chose extrêmement importante.

Pour revenir au récit, j'ai découvert que, en Algérie, l'histoire de la Guerre d'Algérie a été réécrite par le pouvoir, par les politiques, par le FLN, pour asseoir ses privilèges et son pouvoir. Quand je dis que nous avons le devoir d'écrire, c'est pour ne pas laisser les autres écrire notre histoire. C'est à nous de le faire pour raconter réellement ce qui s'est passé, ce que nous avons vécu.

On peut écrire notre bannissement. Les Algériens issus de l'immigration vivent un exil qui est très douloureux et j'ai beaucoup de compassion pour eux. Mais nous, nous avons vécu en plus le bannissement. La plupart de nos pères ne peuvent pas retourner librement chez eux et nos vieux parents ne peuvent pas circuler librement parce qu'il existe un fichier, dont on m'a dit qu'il était bourré d'erreurs, et quand certains veulent retourner chez eux, ils se voient refoulés. Et c'est pire encore pour ceux qui ne peuvent pas être enterrés chez eux, ce qui constitue une violence extrême.

J'ai voulu aussi écrire la perte de repères, qui amène souvent des problèmes d'équilibre psychologique. Nous connaissons tous des harkis qui, un jour ou l'autre, ont basculé dans une grande dépression.

Parler aussi de la ghettoïsation. Dans la région, les harkis ne l'ont pas vécue, car, en vivant en ville, ils se sont fondus petit à petit dans la population, ce qui ne minimise pas pour autant le poids de l'exil. Mais en ayant vécu dans les camps alors que j'étais enfant et adolescente, on m'a souvent demandé comment j'avais pu étudier quand même, alors que l'échec scolaire est important dans les camps de harkis. Personnellement, je m'en suis sortie parce que quelqu'un est venu me tendre la main.

Pour conclure, je voulais dire que j'ai écrit pour ne pas laisser en héritage à mes enfants le désespoir et la haine, que je ne cultive pas bien sûr.

### **Michel DAVID**

Merci pour cette intervention et surtout pour cette émotion. Au cours de cette table ronde, les enjeux de mémoire sont portés par des acteurs différents et renvoient à des types de production différents. On a vu l'enjeu de la connaissance scientifique universitaire, il y a des enjeux autour de la reconnaissance et de la réparation, et on voit apparaître aussi des écrits plus intimes, plus personnels, où des gens parlent de la communauté, mais disent aussi « Je ». Je crois que l'enjeu de la mémoire, c'est effectivement la transmission et la réconciliation, et vous avez donné là des perspectives extrêmement importantes.

Je vais maintenant donner la parole à Brahim BOURABAA puis à Mebarek SERHANI pour qu'ils réagissent par rapport à ce qu'ils ont entendu, en tant qu'acteurs inscrits dans l'histoire et dans les problématiques locales.

### **Brahim BOURABAA**

Je me présente. J'ai 52 ans et j'ai été rapatrié à l'âge de 11 ans. J'ai connu les camps déjà en Algérie, ballotté de camp en camp. J'ai vu des atrocités, j'ai vu faire des prisonniers, j'ai vu des morts, et j'ai été un peu traumatisé dès l'âge de 9 ou 10 ans. Ensuite, étant de la région de Palestro, nous avons été rapatriés en juin 62, via le camp de Béni Amrane à 60 km d'Alger, puis directement sur Paris, notamment à Drancy. Nous sommes arrivés dans le département du Nord dans les années 64-65, avec les parents, notamment le paternel.

Alors, pourquoi Roubaix ? Il y a eu plusieurs raisons, et notamment des choix familiaux, car 60 % des familles se connaissent très bien et nous avons eu la chance de faire venir dans ce département des gens qui étaient dans les camps.

Dans les années 59 à 65, ce conflit entre messalistes et harkis a été très très dur. Il y a eu des morts à Roubaix, des conflits, et ça a été quand même un drame ici, en France. Je me suis dit qu'il fallait trouver une solution et je remercie le paternel et Monsieur GACEM à l'époque, qui ont été des personnalités et qui ont fait la part des choses en les rassemblant tous. À partir de 1965, les choses ont commencé à se tasser entre le FLN et les harkis.

Personnellement, j'ai beaucoup milité à partir de 1974 à la GMF, association où on s'intéressait beaucoup au sport, et au fur et à mesure qu'on avançait dans le temps, il s'avérait que quand les problèmes surgissaient, que ce soit une crise économique ou un problème de logement, les premiers en cause étaient toujours les enfants de harkis. Nous avons donc essayé, à travers cette structure associative de l'époque, d'aller un peu plus loin et de transmettre notre histoire.

Il y avait peut-être aussi un conflit de génération, car les enfants d'immigrés et notamment les enfants de harkis fréquentaient les mêmes écoles, on se côtoyait, les parents se côtoyaient aussi à la mosquée, et il y avait une certaine harmonie, notamment ici à Roubaix. Je pense que nous avons eu

plus de chance de partir vers le nord, où notre accueil était préparé, où il y avait de l'emploi, et où nous avons pu nous retrouver entre harkis, ce qui a constitué ici une sorte de famille.

Dans les années 80 à 90, c'est là que les vrais problèmes ont commencé, notamment avec les grèves de la faim, comme vous le savez. Mais nous avons été les premiers à nous organiser pour interpellier l'Etat, la République, sur cette problématique harkie. Comment se fait-il que ce problème subsiste encore aujourd'hui et qu'on n'arrive pas à le régler ? Est-ce qu'il n'y a pas de volonté politique de part et d'autre ? Les gouvernements se sont succédé et aucun n'a voulu prendre ce problème à bras-le-corps et le régler définitivement. On a donc laissé pourrir la situation et, au fur et à mesure, les gens se sont révoltés parce que leur situation ne se réglait pas, notamment au niveau de l'indemnisation, de l'emploi ou du logement. Au fur et à mesure qu'on exclut les gens, ils réagissent avec d'autant plus de force.

La première action qui a été menée, notamment avec les grévistes de la faim, a interpellé non seulement le Gouvernement, mais aussi l'opinion publique. On s'est demandé si on pouvait régler le problème à travers un référendum ou si on considérait une fois pour toutes que les harkis étaient français.

Aujourd'hui, le problème n'est toujours pas réglé et, pour les harkis dont les plus jeunes ont maintenant 62 ou 63 ans, c'est très difficile de partir sans que ce point soit réglé.

Dans les années 62-63, il y avait une solidarité sans faille entre les harkis, entre les rapatriés dans leur ensemble. Aujourd'hui, je souhaiterais de tout cœur que les rapatriés s'unissent autour d'un projet. Si l'unité était réelle, s'il y avait un intérêt commun, je pense que les pouvoirs publics verraient le problème différemment. C'est la raison pour laquelle je lance un message d'unité entre l'ensemble des structures existantes, pour que demain ce problème des harkis soit enfin réglé.

Je salue au passage Mr DILIGENT qui a constitué un élément déclencheur pour la reconnaissance des harkis, notamment en ce qui concerne les lieux de culte, et je lui rends un grand hommage.

### **Michel DAVID**

Vous avez donc soulevé la question du mouvement associatif qui, effectivement, apparaît divisé ou multiple, alors que l'intérêt objectif semblerait effectivement de s'unir.

Je donne la parole à Mebarek SERHANI pour la dernière intervention de cette table ronde. Je propose que nous puissions avoir un échange de quelques minutes sur cette table ronde en début d'après-midi, pour ne pas frustrer une intervention de la salle.

### **Mebarek SERHANI**

Je suis fils de harki. Mon parcours associatif local et national a commencé aux alentours de 1984 et il continue. Je suis aussi par ailleurs élu roubaisien, mais ce n'est pas à ce titre que j'interviens ici aujourd'hui.

Je voudrais d'abord citer un grand poète, Charles Péguy, qui aujourd'hui est notre contemporain. Il dit : « Pour chaque homme et pour chaque événement, il vient une minute, une heure, il tombe une heure où il devient historique, il sonne un certain coup de minuit à une certaine horloge de village, où l'événement de réel, tombe historique. ».

C'est parce qu'il y a eu le 1<sup>er</sup> novembre 1954, le début de cette guerre d'Algérie, que nous sommes là.

J'ai une double expérience, car j'ai une formation historique qui me permet d'objectiver le vécu de ma famille, mais j'ai aussi un vécu associatif. J'ai donc été tout le temps tiraillé entre ce que le philosophe Paul Ricoeur nomme l'impératif de vérité, qui est un impératif historique, et l'impératif de fidélité, qui est un impératif mémoriel.

L'histoire de la communauté dont je suis issu est à situer globalement dans ce que les historiens ont appelé « le long vingtième siècle », c'est-à-dire dans l'histoire d'un monde qui, tout au long du vingtième siècle, redéfinit ses contours. Notamment pour l'histoire de la France qui, de 1919 à 1962, est rythmée par une série de guerres qui vont la dépecer de son empire.

La mémoire harkie a été occultée pendant près de 40 ans et il faudrait établir une correspondance avec ce qu'a été la mémoire « résistancialiste », c'est à dire ce que l'historien Henri Rousseau a appelé le syndrome de Vichy. Lorsqu'il a étudié la guerre franco-française de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, il a utilisé un concept intéressant qui est celui de la mémoire « résistancialiste », qui a occulté plusieurs pans de la mémoire collective. Je pense que la mémoire harkie a souffert à l'identique de ce problème-là. C'est parce qu'il y a eu une sorte d'omniprésence de la mémoire de la décolonisation, l'idée que c'était quelque chose de juste, que c'était un progrès de l'histoire, que l'aspect de la mémoire harkie a été mis dans les souterrains de l'histoire.

Ceci, ce sont mes propos historiographiques. Mais le thème de cette table ronde, c'est « Les harkis à Roubaix, une mémoire minorée », c'est-à-dire une mémoire dont on a diminué l'importance, mais je pense que ça n'est pas propre à Roubaix.

Tout à l'heure, on a parlé du contexte économique, des 30 Glorieuses, de la prospérité, de la volonté d'en finir avec ces histoires sanglantes. Il y a aussi des raisons idéologiques. On n'a pas voulu valoriser cette mémoire harkie parce qu'il y a eu une sorte d'idéologie progressiste qui a fait fi d'elle. Il y a aussi le fait que les harkis ont été les victimes de deux constructions nationales, en l'occurrence la construction nationale FLN qui, pour asseoir son pouvoir en 1962, a mythifié l'histoire algérienne et, de l'autre côté, la construction institutionnelle de la 5<sup>ème</sup> République qui a été une rupture avec une sorte d'ancien régime institutionnel mais aussi historique.

Il y a donc un faisceau de raisons qui expliquent cette marginalisation.

Ensuite, je pense, à titre personnel, qu'il faut saluer l'effort conjoint d'un certain nombre de personnes ici qui ont été des acteurs importants dans l'avènement de la question harkie : Mr CHERIFI bien sûr, mais il y a aussi d'autres personnes. Je pense aussi, puisque j'ai un engagement politique personnel mais qui ne me rend pas du tout aveugle par rapport à l'appareil dont je suis membre, qu'il faut absolument qu'une loi de réparation soit débattue et votée pour rendre une certaine justice à la communauté harkie. C'est une question qui dépasse les clivages politiques. Je le dis parce que tout à l'heure, mon collègue Christian MAES a parlé de la délibération cadre que nous avons votée au Conseil Municipal de Roubaix et j'avais trouvé injuste qu'on mette uniquement en valeur la responsabilité des gouvernements français à partir de 1958. La création des harkas s'est faite sous un gouvernement SFIO, par un ethnologue qui s'appelle Jean Servier qui est proche du Docteur Rivet, donc un homme plutôt de gauche. Les responsabilités sont donc aussi bien à droite qu'à gauche. Cette question suppose, à mes yeux, l'assentiment de toutes les forces politiques françaises pour être résolue.

### Michel DAVID

Merci pour cette intervention qui a permis de multiplier les références savantes. Nous allons terminer cette table ronde et nous donner rendez-vous à 14 h cet après-midi.

Mais il y a deux points qui n'ont pas été suffisamment traités dans cette table ronde :

- Le rôle joué par les harkis et par les immigrants algériens qui sont venus à partir de 1962 dans l'adaptation de l'appareil productif à Roubaix, la mise en place des 3/8, l'intensification de l'organisation pour répondre à la concurrence internationale. Cette population est venue remplacer les frontaliers qui ont disparu de 58 à 62 de par le marché commun et la modification des taux de change, et on a fait appel, structurellement et économiquement, à une autre population pour occuper une place bien particulière dans l'appareil productif.

Je rappelle que, dans les peignages au début des années 70, 35 % des ouvriers sont des travailleurs algériens, auxquels il faut rajouter les harkis, alors qu'ils ne sont que 4% dans le tissage. C'est-à-dire que cette population va occuper un segment du marché du travail qui va

être le plus exposé à la crise, qui a tapé d'abord les premiers niveaux de qualification et les entreprises qui n'étaient pas préparées à la concurrence internationale.

On retrouve le même mécanisme avec les mineurs marocains dans le Pas-de-Calais, qui ont joué le rôle de variable d'ajustement au moment où on a commencé à prévoir la fermeture de ce secteur.

- Le second point concerne la question du logement. Les harkis et les immigrés à partir de 62 ont quelque part redonné une valeur à la courée, à un habitat souvent insalubre, et ça a joué un rôle très particulier, notamment dans les rythmes d'éradication de l'habitat insalubre dans cette ville. On sait très bien que ces populations avaient les portes d'accès au logement social qui leur était globalement fermé. Quand on regarde la carte, on voit bien que les harkis habitent là où ils sont arrivés : l'Epeule, l'Alma, les quartiers Nord, le Pile, la Potennerie, c'est à des quartiers d'habitat privé ancien. Le fait que ces personnes vont se retrouver dans des quartiers qui vont subir des opérations de rénovation urbaine, les maisons vont être rasées, ils vont être relogés, ils vont faire plusieurs quartiers, etc., je crois que c'est quelque chose d'extrêmement intéressant à examiner.

On voit donc que sur les deux plans, emploi et logement, les harkis ont joué un rôle probablement plus déterminant qu'on ne l'imagine dans la recomposition de cette ville à partir des années 60. C'est sur eux qu'a porté la charge de la mutation sociale et économique, en termes de chômage et de relégation dans des modes d'habitat inconfortables.

Je crois que c'est quelque chose qui est propre à Roubaix. La population harkie ne s'est pas installée dans une cité de transit, mais elle s'est installée en ville et, de ce fait, elle a complètement participé à l'histoire de cette ville, dans une période charnière de son histoire où le monde du 19<sup>ème</sup> siècle tombe et où on rentre dans un scénario de crise de plus de trente ans.

Cette population, en plus de ses problèmes de reconnaissance historique, de son exil, etc., va être immédiatement confrontée à une transformation urbaine dont il faudra écrire un jour totalement la violence et la souffrance qu'elle a représentées pour les individus.

La question des harkis à Roubaix est donc relativement particulière et présente un intérêt très important pour écrire l'histoire récente de cette ville.

Voilà ce que je voulais dire en conclusion de cette table ronde. Je remercie tout le monde pour les exposés synthétiques qui ont été faits et je vous donne rendez-vous cet après-midi. Nous prendrons d'abord un petit temps d'échange. Nous aurons ensuite la 2<sup>ème</sup> table ronde sur le mouvement associatif, puis la 3<sup>ème</sup> table ronde sur les relations avec les pouvoirs publics, question déterminante pour la constitution de cette histoire.

Merci donc d'être là cet après-midi.

????????????????????

Il y a deux réactions que je voudrais exprimer quand même.

La première par rapport à l'exposé de Madame Edwige GARNIER qui nous a parlé de la condition des pieds-noirs. Ce n'est pas que je sois choquée, mais les critères d'accueil, de fuite, etc., n'étaient pas du tout les mêmes. Je ne minimise pas leur douleur, mais ce n'est pas la même chose que d'être accueilli dans un meublé ou de passer quatre années de sa vie dans un camp.

Ma deuxième réaction concerne le fait de dire que tous les harkis sont des partisans de l'Algérie Française, que c'était un engagement pro. Ce n'est pas vrai, c'est bien plus complexe que cela, en fonction par exemple d'un contexte économique... On ne peut pas dire ça.

Michel DAVID

Merci beaucoup de cette intervention. Effectivement, les raisons pour lesquelles on devient harki sont très plurielles et il faut résister à une uniformisation qui ne serait que de l'ignorance.

????????????????????

Pour moi, il y a un problème sur le mot même de « harki ». Pendant la guerre, il y avait les ....., les « goumis », mais dès le moment où la guerre est terminée, les gens rentrent à la maison et chacun reprend son nom familial. Comment se fait-il que cette étiquette de « harki » est en train de persister de génération en génération ? En arabe, ça veut dire « traître » ! Comment peut-on accepter une chose pareille, et on ne peut pas sortir de ce cercle vicieux !

### Michel DAVID

Je vais donner la parole à Mebarek pour une courte réponse, mais je voudrais préciser que je connais des petits-fils de harkis qui ne disent pas « Je suis fils de harki » mais qui disent « Je suis harki ».

### Mebarek SERHANI

Pour vous répondre, je vais vous apporter plusieurs éléments.

Les harkis sont effectivement des unités combattantes qui naissent à partir de 1954, mais en 1962, il y a un drame épouvantable. Il y a l'arrivée au pouvoir d'un parti que je qualifierais de totalitaire, qui décide d'éradiquer les supporters de la France, en l'occurrence les harkis, et de l'autre côté le régime politique français, qui décide de les abandonner. Nos parents sont donc pris dans un abîme. Ceux qui s'en sortent décident de se taire parce que c'est lié à une éducation. Il y a une certaine pudeur sur une histoire qu'ils ont vécue terriblement. C'est une plaie purulente.

Il y a aujourd'hui des gens comme moi qui sont fiers d'être fils de harkis. Ce n'est pas mon identité citoyenne, mais je suis fils de harki. Si beaucoup de personnes font référence à leur père, c'est tout simplement parce que le problème harki n'est toujours pas réglé. Il y a une mémoire sur laquelle on a jeté l'opprobre des deux côtés de la Méditerranée et aujourd'hui, le régime algérien en place réactive régulièrement cette histoire-là pour légitimer son pouvoir et tenir l'Algérie. La nation algérienne n'est pas née le 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'Algérie existe depuis très longtemps. En 1830, sous l'émir Abdelkader, c'était déjà pour partie une nation et le mythe selon lequel la nation algérienne naît le 1<sup>er</sup> novembre 1954, il faudrait l'écorner de manière à ce que l'histoire retrouve toute sa vérité.

### Fatima BESNACI-LANCOU

Je voudrais apporter un complément. Lorsque ce monsieur dit que les enfants de harkis qui ont « réussi » socialement peuvent se sortir de cette étiquette, moi je pense personnellement que l'histoire, un jour ou l'autre, nous rattrape. Pendant longtemps j'ai pensé être devenue citoyenne française, peut-être même citoyenne du monde, et je suis redevenue fille de harki à plein temps il y a trois ans et mes enfants sont petits-fils de harki. Effectivement, j'aimerais bien enlever cette étiquette, mais c'est un fait, puisque ça a été ravivé par une douleur très puissante, et les douleurs peuvent nous ramener à notre histoire.

### Michel DAVID

On a bien compris qu'on est là devant le cas très particulier d'un passé qui ne passe pas. Pour lever cette souffrance, c'est la réconciliation avec la communauté nationale qui doit être réalisée. On a eu les mêmes phénomènes avec les Polonais qui étaient victimes d'un ostracisme et c'est leur position du côté des alliés pendant la seconde Guerre Mondiale, leur participation aux mouvements ouvriers, qui les ont intégrés dans la communauté nationale. Mais dans les années 30, ici même à Roubaix, on les rendait responsables de tous les faits de délinquance, de toutes les violences... Le polonais était un buveur, son intérieur était particulièrement sale... Et brutalement, à partir de 1946, on a dit que le polonais était un travailleur courageux et que sa femme, malgré des conditions de vie difficiles, tenait son intérieur dans une propreté irréprochable. Il y a quelque chose qui s'est passé, c'est

l'intégration dans l'imaginaire de la communauté nationale, et c'est la seconde Guerre Mondiale qui l'a fait.

La grande difficulté, c'est que pour les harkis, la réconciliation doit se faire avec deux communautés nationales. Il faut régler la question du côté de la France comme du côté de l'Algérie et, dans le contexte international qui est le nôtre, ce n'est pas coton. Il y a un énorme travail pour lever cette blessure dont on sait très bien combien elle produit de souffrance, y compris d'ordre psychologique et psychiatrique dans cette communauté.

Mais je vous donne rendez-vous pour poursuivre le débat cet après-midi.

## REPRISE DE L'APRES-MIDI

### Michel DAVID

Comme convenu, nous prenons d'abord une dizaine de minutes pour le film que nous avons commencé à voir ce matin, puis nous ouvrirons la 2<sup>ème</sup> table ronde qui sera présidée par Patrick GONIN, de l'Université de Poitiers, avec Catherine WIHTOL DE WENDEN, Directeur de Recherches au CNRS-CERI et Abderahmen MOUMEN, qui est doctorant. Nous excusons Mme PREVOT qui n'a pas pu être présente. Nous aurons également deux témoins locaux sur la question du mouvement associatif, Mr Rabah CHALBI et Mr Mohamed CHERIFI.

Je laisse maintenant la parole à Patrick.

### Patrick GONIN

Cet extrait que nous venons de voir est un témoignage très prégnant, très fort, d'une très grande intensité, qui retrace ce drame, cette violence liée à cette histoire, et je crois qu'il y a là une plaie dans la conscience française. Je voudrais revenir sur cette dette obligée, sur cet exercice de mémoire nécessaire, et faire le lien avec le mouvement associatif.

Nous avons avec la mémoire une exploitation de contenu, mais aussi de fonctionnement. Il serait plus juste de parler des mémoires : il y a la mémoire familiale, personnelle, sociale, politique. Cette mémoire est à la fois familière et inconnue. Elle puise dans le passé entre le « nous » et le « je », mais elle est aussi un exercice de dénomination par les autres, le « entre autres ». Il me semble que cet exercice sur la mémoire n'apparaît que si elle vient à la rencontre de l'expérience présente.

La mémoire se conjugue donc à tous les temps : le passé, le présent et le devenir, les constructions que nous faisons pour demain. Plus qu'un lien entre le passé et le présent, elle est je pense le présent d'un passé. Elle est gardienne des souvenirs et, bien évidemment, il y a un besoin de reconnaissance. Cette journée est donc aussi au service de cette reconnaissance.

La mémoire suppose une négociation mystérieuse, une sorte de boîte noire, avec soi-même et le premier cercle de la famille. Quelque soit sa place dans cette histoire, elle s'inscrit aussi dans des appartenances sociales, nationales et politiques. Cette mémoire renvoie aussi à des structures, ceux qui nous gouvernent au niveau local et politique, et on voit que, là encore, il y a un travail tout à fait important à faire dans ce domaine.

Pourquoi cette boîte noire doit-elle être quelque peu ouverte et pourquoi doit-on l'éclairer ? tout simplement pour se réapproprier les bribes du passé et les inscrire à nouveau dans le présent et c'est là le but de cet exercice obligé. Un travail pour donner sens, mais aussi pour se donner du sens, et je crois que c'est tout à fait essentiel.

D'une certaine manière, la mémoire est une sorte d'antichambre de l'altérité, où se construit un double mouvement : le rapport de chacun a sa propre histoire (les Harkis, les Algériens, les Français), mais aussi le rapport des groupes pour construire une mémoire collective. Face à ce double mouvement, les associations jouent un rôle essentiel dans cette reconstruction, dans ce travail de mémoire.

Pour alimenter les discussions que nous aurons ensuite, je demanderais donc à Mr MOUMEN de nous présenter le travail qu'il a effectué sur les rapatriés d'Algérie et sur les français musulmans en Vaucluse, dont les publications sont disponibles ici.

### Abderahmen MOUMEN

Je remercie tout d'abord Abdelkader HAMADI d'avoir pensé à moi pour cette invitation, et aussi la Municipalité de Roubaix pour son accueil. Je suis donc doctorant en Histoire à l'Université de Provence, où je travaille sur les rapatriés d'Algérie au sens large, c'est-à-dire les pieds-noirs, les juifs

d'Algérie et les harkis. Avant cela, j'ai effectué un mémoire de maîtrise spécifique aux harkis dans le département du Vaucluse.

Mon intervention va porter sur l'évolution du milieu associatif de 1962 à nos jours, qui s'est effectuée en trois temps.

Tout d'abord dans les années 60, des associations ont été créées pour les français musulmans, mais par des non harkis, essentiellement des anciens militaires, des pieds-noirs, des personnes qui étaient sympathisantes de cette catégorie de population. On a eu l'exemple de deux associations :

- l'Association des Anciens des Affaires Algériennes (l'AAAA), qui va devenir par la suite l'Association des Anciens des SAS (Sections Administratives Spécialisées) et qui va s'occuper des anciens harkis
- le Comité National pour les Musulmans Français présidé par André WORMSER.

Ce sont donc dans un premier temps des associations de non harkis qui vont s'occuper de ces problèmes.

Progressivement, à partir des années 70, il va y avoir la création d'une multitude d'associations pour les français musulmans et par les français musulmans, associations qui tendent à être nationales :

- le MADRAN (Mouvement d'Assistance et de Défense des Rapatriés d'Afrique du Nord), présidé par Mr Ahmed KABERSELI
- la CFMRAA (Confédération des Français Musulmans Rapatriés d'Algérie et leurs Amis), présidée par Mohamed LARAJI.
- Le Front National des Français de Confession Islamique, de Mourad KAWA et d'Ahmed DJEBOUR,
- l'Union Nationale des Anciens Combattants Français de Confession Islamique, beaucoup plus liée au monde des anciens combattants, du Capitaine KHELLIF.

À partir de ces associations nationales, des centaines et des centaines d'autres vont se créer. D'après un recensement de Mohand HAMOUMOU, il y aurait eu 512 associations de français musulmans, mais la majorité d'entre elles ne vivaient pas réellement. Les associations qui avaient au moins une centaine d'adhérents étaient très minoritaires.

Dans un troisième temps, dans les 80 et au début des années 90, les anciens supplétifs et leur famille vont enlever le terme de « français musulmans ». Les associations ne vont donc plus s'appeler « Associations de Français Musulmans Rapatriés », mais « Associations de Harkis ». Ce phénomène peut s'expliquer par deux raisons : ...(il y a un blanc sur la cassette)

.....le Sud (Provence Alpes Côte d'Azur) où j'ai pu ressentir qu'il y avait peut-être l'émergence d'un « sudisme harki » ou un sud frondeur en ce qui concerne les harkis. Pourquoi ce distinguo Nord/Sud ? D'abord parce que la région PACA est la première région d'implantation des anciens harkis (les Bouches-du-Rhône sont le deuxième département, le premier étant le Nord). Environ 2000 familles se sont installées dans cette région, ce qui représente plus de 20.000 personnes, en comptant uniquement les anciens supplétifs et leurs enfants.

Cette spécificité du sud-est est aussi due au fait qu'il y a de nombreuses et de grandes concentrations. Tout le monde a entendu parler de ces hameaux de forestage qui ont été installés essentiellement en PACA et en Languedoc Roussillon. Il y a aussi de nombreuses cités urbaines et il ne faut pas oublier que, en plus, jusqu'en 1975, il y a eu le camp de St Maurice l'Ardoise qui représentait encore environ 800 personnes en 1975.

Il y a aussi une autre spécificité qui va entraîner des conséquences sur le mouvement associatif, ce sont les difficultés d'ordre économique et d'emploi. En termes d'habitat, à la différence du Nord, ce sont essentiellement des espaces ségrégués, des ghettos ou des « réserves indiennes » comme Mr FINAS le disait dans une de ses études. En termes d'emploi, il ne faut pas oublier que, pour les jeunes qui sortent du camp de St Maurice en 1975, c'est le début de la connaissance de la véritable France. C'est la même chose pour ceux qui sont issus des hameaux de forestage car il y a eu des hameaux qui ont été une réussite mais d'autres qui ont été un échec total.

Le Sud, c'est aussi le fief de la contestation, parfois violente. Les méthodes ont été différentes. Les moyens d'expression pour toucher les pouvoirs publics et l'opinion publique ont parfois été très

violents (prise d'otages à St Laurent des Arbres en 1975, de nombreuses grèves de la faim, de nombreux blocus d'autoroutes...) et cette violence a été entretenue.

Les révoltes de 75 et 91 ont pris leurs racines dans ce sud frondeur. En 1975, la révolte démarre dans le camp de Bias pour s'étendre ensuite à St Maurice, puis dans tout le sud méditerranéen et ensuite remonter vers le nord. En 1991, c'est la même chose, sauf que ça démarre à Narbonne, à la Cité des Oliviers.

Au niveau associatif, dans le Vaucluse, 5000 personnes environ constituent la communauté harkie et il y a 17 associations. Dans les Bouches du Rhône, sur 7000 à 8000 personnes, il y a 35 associations. Dans un hameau de forestage tel que Fuveau, il y a 3 ou 4 associations qui se partagent 20 familles ! Ce n'est pas très différent du Nord mais ce qui est particulier, c'est la création d'un syndicalisme harki qui va naître dans ces hameaux de forestage. Etant ouvriers de l'ONF, les harkis vont créer des syndicats (CGT ou CFDT) qui vont être précurseurs d'une certaine organisation des familles de harkis.

À partir de ce syndicalisme, des associations vont être créées comme les organisations nationales que je vous ai citées tout à l'heure, mais aussi des associations locales ou départementales qui vont devenir les interlocuteurs des pouvoirs publics, avec l'apparition de leaders.

- l'Union Nationale des Travailleurs Français Musulmans d'Origine Nord-Africaine et leurs Amis, de Azzedine KOUDA, qui est installé à Draguignan,
- la Fédération des Familles de Harkis avec la personnalité de Saïd MERABTI dans les Bouches du Rhône,
- le Collectif Justice pour les Harkis, avec Abdelkrim CLECH,
- le Collectif des Associations Harkies du Pays d'Aix, avec Slimane GERA
- à Avignon, on a la personnalité de Mohamed ZAÏDA qui va être leader du mouvement harki en 91 à Montclar
- la Coordination Harka avec Ahcène ARFI à St Laurent des Arbres, qui touche autant le Gard que l'ouest du Vaucluse
- et des associations beaucoup plus locales touchant une seule agglomération, telle que l'Etoile de l'Espérance à Pertuis avec Mohamed BOUZID.

Dans ces associations, on va passer, dans les années 90, d'une contestation virulente à une contestation beaucoup plus médiatique. Auparavant, les associations harkies ne touchaient que la presse locale (Le Provençal, Le Méridional, Le Vaucluse Matin...). Aujourd'hui c'est la presse nationale qui est touchée (Le Monde, le Figaro, l'Express...), ainsi que la télévision. Le mouvement associatif pousse aujourd'hui beaucoup plus à une reconnaissance de l'histoire harkie auprès des pouvoirs publics ou de l'opinion publique qu'à une quelconque revendication matérielle. C'est d'abord la reconnaissance avant d'obtenir la réparation.

On a quelques exemples d'associations qui travaillent beaucoup plus sur la mémoire, essaient de recueillir des témoignages, des récits de vie auprès d'anciens harkis. Ça se fait à Aix, à Lyon. Il y a constitution de bibliothèques sur ce sujet, comme à Clermont-Ferrand, à Paris avec le Collectif, à Aix... Les associations accueillent aussi des étudiants pour être des objets d'étude. Cette année par exemple, AJIR RHONE a accueilli une étudiante en sociologie.

Autre point intéressant, c'est le passage d'un militantisme associatif à la politique. L'association donne un coup de pouce vers la politique. Il y a alors l'apparition de figures locales. Dans le sud, de nombreuses personnes qui sont aujourd'hui conseillers municipaux, adjoints au maire, sont passées d'abord par le militantisme harki : Albert MANDSOUR à Avignon, Saïd MERABTI à Vitrolles (dans l'ancienne majorité), Hocine FERIS à Montpellier, Nadia LOKI à Alès (qui est vice-présidente du Conseil d'Agglomération)...Donc des figures locales autant dans le milieu associatif que dans le milieu politique.

Enfin, je voudrais dire qu'il ne faut pas restreindre les harkis et leurs enfants au seul militantisme harki. Les militants ne sont d'abord qu'une minorité de la communauté. C'est peut être 10% de la population harkie qui est véritablement concernée par ces associations. Ensuite, les anciens harkis ont été aussi les précurseurs d'un Islam de France, par la création d'associations musulmanes strictement orientées sur le religieux, pour l'obtention de lieux de culte et de carrés musulmans.

Pour les enfants, c'est identique. Ceux qui sont dans le mouvement associatif ne sont pas seulement dans le militantisme harki. Ils militent aussi dans des associations à caractère social ou religieux, dans des associations citoyennes, sportives, culturelles. Il ne faut donc pas caricaturer et rester dans un certain stéréotype, tout en sachant quand même que le lien avec cette communauté de destin demeure.

Pour comparer les associations harkies avec les associations issues de l'immigration et les associations de rapatriés d'Algérie plus spécifiquement pieds-noirs, il y a toujours eu des liens entre les enfants de harkis et les enfants issus de l'immigration algérienne. Il y a quand même une affinité culturelle, mais il existe aussi une certaine césure. Par exemple à Manosque, dans le quartier des Grands Prés où il y a une mixité, il y a eu des tensions entre enfants issus de l'immigration et enfants de harkis.

Par rapport au mouvement associatif pied-noir, l'évolution a été différente. Pour les grandes associations, les premiers mots d'ordre ont été l'indemnisation, l'amnistie. Après avoir résolu le problème de l'indemnisation à la fin des années 70, il y a eu le déclin de ces grandes associations et l'essor des associations culturelles telles que le Cercle Algérien à Nice ou les Amicales. Le culturel, l'histoire et la mémoire ont pris le dessus sur le revendicatif.

Pour les harkis c'est différent car le revendicatif sur des thèmes matériels est toujours d'actualité et s'additionne au problème de la reconnaissance.

Autre différence pour les associations pieds-noirs, c'est l'échec de la sensibilisation à leur histoire, à leur cause, pour leurs enfants alors que, pour les anciens harkis, ce sont eux qui ont été partie-prenante de l'essor du mouvement associatif, hier comme aujourd'hui.

### **Patrick GONIN**

Merci pour cette intervention. On voit donc que les associations sont nombreuses et diversifiées. Resterait encore à proposer une classification de ces différentes associations, non pas sur ce qu'elles font mais peut-être plus sur la manière dont elles fonctionnent. Ce fonctionnement mériterait d'être décortiqué pour voir un pan de ce que l'on appelle un peu rapidement la société civile.

On voit également la place essentielle de ces associations dans les enjeux de connaissance historique, ainsi que la notion du rapport au territoire, que ce soit dans les hameaux de forestage ou dans les inscriptions territoriales locales, à travers le besoin d'exister, d'être reconnu et de demander réparation.

Ce lien entre la création de ces associations, la reconnaissance et la réparation est quelque chose de tout à fait essentiel.

Je vous propose de poursuivre par un exercice de citoyenneté, avec l'intervention de Mme Catherine WIHTOL DE WENDEN.

### **Catherine WIHTOL DE WENDEN**

J'ai surtout travaillé sur l'immigration et j'ai découvert le monde des harkis, et plus particulièrement le monde associatif des harkis, en travaillant pour Mr BENASSAYAG qui est ici présent, à travers une étude que j'ai menée en 1989. J'ai donc pu découvrir la diversité de ce monde associatif dit harki, même si les choses sont beaucoup plus complexes que cela.

Ce qui m'a d'abord interpellée, c'est cette très grande diversité des figures issues de cette population, dans la façon dont elles s'expriment dans l'espace public. On trouve des générations qui ont eu des socialisations politiques et associatives très différentes et des formes également très différentes d'interpellation de l'espace public. Je vais essayer de comparer ces formes d'interpellation avec celles des associations civiques, surtout celles issues de l'immigration.

J'ai essayé de faire apparaître quatre points qui pourront être des éléments de comparaison.

- l'instrumentalisation de la mémoire : à quelle mémoire on se réfère dans l'immigration, notamment dans les associations les plus anciennes, et à quelle mémoire on se réfère dans les associations de harkis ?
- la dimension culturelle et musulmane, à travers la recomposition et l'invention d'être français et musulmans 20 ans avant les autres, dans l'espace public français
- comment cette identité s'est construite autour d'une communauté de politiques publiques ? Comment les politiques publiques ont pu façonner ces formes d'appartenance communautaire, aussi bien dans l'immigration que dans les associations de harkis, mais de façon très différente
- les registres de l'expression collective dans ces associations de harkis et dans les associations de l'immigration.

Aussi bien chez les harkis que chez les immigrés, on trouve ces générations associatives. C'est quelque chose qui est extrêmement présent, avec des cultures très différentes. La mémoire, qui est en partie commune, est aussi forte chez les harkis que chez les immigrés. En revanche, la façon dont on a valorisé les lieux de mémoire est extrêmement différente. Par exemple, la territorialisation de l'identité se fait surtout à partir d'une reterritorialisation ici. Dans les associations des immigrés de la première génération, il y avait une inscription permanente autour de là-bas, du mythe du retour, de la célébration du pays indépendant mais aussi des lieux. Chez les harkis, ça fait partie des choses qui sont suggérées mais qui ne sont pas nécessairement nommées. La reterritorialisation se fait surtout dans les camps, même si tous ne les ont pas connus, et c'est un élément très fort de la mémoire.

Un autre aspect de la célébration, c'est que dans les associations de harkis, le monde de l'usine, le monde ouvrier, est beaucoup moins célébré que chez les immigrés où c'est très présent. Il y a une très grande valorisation de la mémoire de l'usine, des grandes histoires ouvrières de chez Renault, du syndicalisme, des luttes, etc. Chez les harkis, la célébration des luttes se fait à travers les anciens combattants (le Mont Cassin par exemple est un symbole très fort), mais elle se fait aussi à travers les conflits vécus dans les camps, les conflits avec les politiques publiques pour la revendication de leurs droits. Alors que ces populations ont connus en partie la même histoire, on s'aperçoit donc qu'il y a des décalages dans la mémoire qui sont très forts.

La valorisation de la mémoire est aussi très différente. Par exemple, dans les associations de la première génération de l'immigration, on a tendance à valoriser beaucoup tout ce qui concerne un monde très masculin qui tourne autour du foyer, du syndicat, de l'usine, des cafés, etc. alors que, dans les associations de harkis, c'est beaucoup plus familial comme forme d'expression, et on est plutôt dans le registre de la célébration, de la commémoration, de toute la symbolique du combat militaire et de la souffrance. C'est donc assez différent.

Sur le registre du religieux, les harkis et leurs enfants ont été les premiers, bien avant les immigrés, à expérimenter, comme une minorité dans l'espace français, le fait d'être français et musulmans. D'ailleurs, pendant un temps, ils se sont appelés « français musulmans ». De ce point de vue, ils ont fait figure de pionniers en la matière et, encore aujourd'hui, c'est un peu le registre de référence pour tous ceux qui revendiquent un Islam des parents. Très souvent, dans ce monde associatif, il y a une revendication par exemple pour les carrés musulmans dans les cimetières, pour la tenue des fêtes religieuses... Ils sont donc très présents dans cette revendication du religieux ici, beaucoup plus que dans d'autres formes d'expression du religieux que l'on trouve dans les associations musulmanes et qui sont apparues au milieu des années 80.

Il y a donc presque 20 ans de décalage dans l'expression du religieux entre les associations de harkis et les associations de l'immigration, et ce n'est pas nécessairement le même religieux qui est mis en avant. Dans les associations, on trouve maintenant plutôt les anciens, c'est l'Islam tranquille, l'Islam populaire, l'Islam du milieu rural, qui est très différent de l'Islam des jeunes qui est beaucoup plus identitaire, qui a une dimension éventuellement politique et qui subit aussi les influences d'un certain nombre d'autres pays étrangers.

Si on regarde la citoyenneté telle qu'elle s'est exprimée dans les politiques publiques, j'aurais tendance à dire que le mouvement associatif harki est aussi l'invention d'une communauté de politiques publiques. C'est à dire que, compte tenu de la diversité de la population harkie, les éléments structurants ont été essentiellement les politiques publiques qui se sont constituées autour

d'eux depuis 1962. C'est l'aspect peut être le plus important pour la définition de la mémoire, de l'identité et de l'invention d'une communauté. La politique publique a été extrêmement structurante pour les harkis car elle a créé des formes de citoyenneté d'intervention, notamment pour tout ce qui concerne la revendication des droits et l'inscription dans un registre de citoyenneté, et il y a eu très tôt un passage de l'associatif au politique et une instrumentalisation des deux côtés de cette relation au politique. En revanche, les immigrés n'ont accédé que tardivement au droit politique pour leurs enfants.

Un autre aspect, c'est celui de la diversité des registres d'expression. Dans l'immigration, il y a eu ces générations de citoyenneté associative. Chez les harkis, on a d'autres registres de générations de socialisation associative. Je parlais du côté « anciens combattants », puis de structurations autour des politiques publiques qui ont été une forme de revendication mais aussi de structuration d'un groupe en tant que tel, et enfin des recompositions aujourd'hui, autour de la perpétuation d'une mémoire et d'une mise en avant de leur présence (grèves de la faim, marches, ...). Il y a une quête de légitimité dans l'espace public qui est très spécifique. Certains se sont fondus dans le mouvement beur. Par exemple, le leader de la marche de 83 était un fils de harki, certains d'entre eux ont été des élus municipaux dans France Plus, et donc leur identité a été un peu gommée par leur itinéraire associatif et politique. Mais ça a été un des aspects importants de ce face à face avec les pouvoirs publics.

Il y a donc une très forte participation à la démocratie locale à travers des registres qui sont en partie communs et en partie décalés, par rapport aux générations de l'immigration. Notamment l'invention d'une mémoire, l'invention d'une identité religieuse, l'invention d'une communauté de politiques publiques qui ont largement structuré l'appartenance communautaire, et le redéploiement sur des moyens d'expression variés dans les formes du passage de l'associatif au politique, qui préfigurent très largement les formes d'intervention des générations issues de l'immigration qui sont aujourd'hui dans ce registre d'inscription dans l'espace politique.

### **Patrick GONIN**

Merci pour cette intervention. Effectivement, on a un rapport au territoire qui est tout à fait particulier dans cette histoire douloureuse. Dans notre jargon de chercheurs, il y a un processus qui explique un peu ce mouvement de rapport des groupes aux territoires. Il y a la territorialisation, on s'inscrit, on s'enracine, on vit dans un territoire. Et, à un moment donné, il y a une déterritorialisation, par des mouvements historiques, politiques, des conflits, des drames, et la question essentielle c'est la manière dont on va se réinscrire dans le territoire.

Pour pouvoir se réinscrire ailleurs, il faut impérativement arriver à faire le lien avec le territoire de départ et c'est là toute la revendication de cette circulation nécessaire entre l'Algérie et la France.

Pour continuer, il est maintenant nécessaire d'éclairer ce travail qui démarre par l'apport d'experts de la société civile ou du mouvement associatif.

### **Mohamed CHERIFI**

Je suis venu d'Algérie quand j'avais 10 ans et j'en ai des souvenirs très vivants. Comme la plupart, je suis passé par Rivesaltes, et j'ai eu la chance que l'officier de mes parents, qui était de Troyes en Champagne, soit venu nous chercher et nous trouve du travail là-bas. Mais l'autre partie de ma famille est venue à Roubaix et le destin a fait que nous sommes venus les rejoindre ici. Nous sommes donc arrivés en 1966, dans un nouveau pays avec une nouvelle civilisation, une nouvelle culture. L'école était obligatoire jusqu'à 14 ans et après, il fallait faire ses preuves tout seul, sans orientation, sans conseil, sans formation vers de nouveaux métiers.

Comme les autres garçons de mon âge, nous avons donc été livrés à nous-mêmes et finalement, l'intégration s'est faite. On s'est plongé tout de suite dans la révolution culturelle, le rock, le twist, etc. on a baigné dedans. J'ai été militant à la JOC. Puis un beau jour, avec les souvenirs qui m'ont marqué, j'ai découvert Mr BENZIANI, le Colonel MOINET, et le militantisme a commencé, le combat a commencé.

En 72/73, j'ai fait mon service militaire comme tous les français et, quand je suis revenu c'était les événements à Roubaix, les grèves de la faim à La Madeleine. Il y avait Mr LARAJI avec sa fédération la plus importante du Nord, Mouheb FOUJIL, Oukas SALEM, et avec les aînés, nous avons préparé une voiture avec un haut-parleur. Je dois dire que, dans ces années-là, c'était très difficile de se montrer harki.

En 1974, nous avons rassemblé avec les aînés 4 autobus pour la Mutualité où il fallait faire une grande manifestation et, au retour, j'ai senti qu'il fallait qu'on soit indépendant. J'ai donc appelé mes amis et nous avons créé l'Association des Jeunes Français Musulmans. Mais en ce temps, l'Islam n'existait pas. C'était pour nous démarquer des autres communautés.

Le combat n'était pas facile et je voudrais avoir une pensée pour André DILIGENT et Pierre PROUVOT qui ont milité avec nous à Roubaix, et surtout pour Mr René PETIT qui a beaucoup fait pour les harkis. Lors de la première réunion à la Préfecture avec le Préfet de Police, Mr CAMATA, il nous a dit « Les flics sont là pour vous serrer la cravate mais moi je suis là pour leur serrer la cravate. »

Malgré tout ça, on était inconnu. Les français de souche ne connaissaient pas les harkis. Pour nos compatriotes d'Algérie, c'était des traîtres, alors comment faire ? J'ai créé une association de foot, je l'ai fait inscrire à la Fédération Française de Foot, et j'ai exigé qu'elle ne joue qu'avec des équipes françaises.

On est arrivé aux années 80 où les grands mouvements ont commencé à se créer, dont la première Convention Nationale en 81 et, grâce à Mr René PETIT, on a commencé à siéger dans les Commissions de Secrétariat d'Etat aux Rapatriés. C'est bien ou c'est mal, mais on a apporté ce qu'on a pu.

En 1986, on a commencé à revendiquer davantage. Les partis politiques ne nous connaissaient pas. Nous étions dans une logique différente de celle du sud. Nous avons l'avantage d'avoir du travail mais le sud avait l'avantage d'avoir des élus qui étaient quand même plus proches d'eux.

En 1989, Mr DILIGENT a eu l'intelligence de bousculer un peu les mentalités puisqu'il a pris deux maghrébins dans sa liste et par la suite, on a vu arriver beaucoup de français musulmans ou de harkis dans les listes. J'ai vécu aussi une expérience municipale, enrichissante, avec une bonne équipe, en 1995 et 2001. Maintenant, j'ai pris un temps de recul mais ce n'est pas possible, avec ce qu'on a vécu, d'abandonner le combat comme ça.

La 4<sup>ème</sup> République est responsable, la 5<sup>ème</sup> République est responsable, et ceux qui se sont succédés, que ce soit de droite ou de gauche, sont responsables. Il va falloir quand même qu'ils assument leurs responsabilités.

Pour terminer, et pour répondre aux pouvoirs publics qui nous disent « Il y a trop d'associations, soyez unis » je voudrais leur dire simplement qu'on n'est pas un bétail. Il n'y a qu'une seule chose qui nous unit, c'est le H, et il n'est pas près de disparaître. Pour le reste, chacun ses convictions, chacun ses pensées, chacun sa logique. Je m'adresse particulièrement aux jeunes pour leur dire que le combat ne fait que commencer.

Je voudrais aussi saluer un jeune qui est arrivé beaucoup plus tard que nous mais qui a apporté un grand travail, c'est Mr SERHANI Mebarek.

### Rabah CHALBI

Je voudrais vous faire partager mon expérience au niveau local. Il y a quelques années, j'étais militant comme mon père. J'ai été délégué de l'Association des Français Musulmans, pour laquelle j'ai milité aussi sur Paris.

Bien des années après, ma mémoire encore très marquée par Mr PETIT. Je voyais les harkis qui venaient nous voir, pour un problème administratif ou pour le sort d'un de leurs enfants, tous les problèmes qu'ils rencontraient chaque jour, et vous m'avez donné un très bon exemple du

militantisme associatif, dans lequel je me suis complètement inscrit bien des années plus tard, lorsque, au cours d'un de mes voyages en Algérie, j'ai été intercepté.

J'y allais régulièrement, pas seulement en Algérie mais dans tout le Maghreb et le Moyen-Orient. J'étais responsable de société pour cette région et un jour, on m'a intercepté à l'aéroport. J'ai vécu une épreuve assez douloureuse parce que je suis fils de harki et, à partir de ce moment-là, j'ai cherché vraiment à connaître l'histoire de mes parents. C'est très dur de vivre ces moments-là, loin des siens, sans pouvoir communiquer, avec le passeport retiré. J'étais en Algérie avec un visa et, que ce soit l'Ambassade ou le Consulat, ils n'ont porté aucune considération sur mon cas.

A partir de ce moment-là, j'ai décidé d'engager ma vie toute entière pour cette cause. Tous les algériens que j'ai pu rencontrer là-bas, des ressortissants, des vrais, m'ont dit qu'en fait, malgré ce terme « harki » qui veut dire « traître », nos parents ne sont pas des traîtres. Et aujourd'hui l'histoire leur donne raison. Avoir combattu pendant des années, déchiré son propre peuple, si c'est pour le rationner ensuite même au niveau de l'eau, je ne sais pas où est le combat du nationalisme pour en arriver à affamer son peuple.

La vie de nos parents a basculé, comme si on jetait des dés sur une table, sans leur demander leur choix. Pour la très grande majorité, ils sont analphabètes et on les a profondément trahis, spoliés, envoyés dans des camps. Pour moi, ce ne sont pas des rapatriés. Ce sont des déportés, des déracinés. On parle des conséquences sur cette communauté, mais au niveau psychologique ou psychiatrique, aucune réparation ne pourra panser ces plaies-là.

Je dois dire que beaucoup d'algériens, et non des moindres, des dirigeants du FLN, se sont insurgés devant les propos du chef d'état algérien BOUTEFLIKA. Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il n'y avait pas un algérien harki qui n'était pas suspendu aux lèvres du chef d'état pour essayer de réconcilier son peuple tout entier. Dans aucune des familles, partout en France, il n'y en a pas un qui n'ait pas une parabole tournée vers l'Algérie pour savoir ce qui se passe. Il n'y en a pas un qui ne souffre pas, il n'y en a pas un qui est insensible à ce qui se passe là-bas. Ils ont tous, pendant des années, aidé les leurs là-bas en Algérie. Pour certains, ils ont pu créer des entreprises, faire des études, voyager... Et maintenant, ils n'ont plus droit à leur territoire, le territoire de leurs ancêtres !

Ma reconnaissance va tout particulièrement aux associations, leurs présidents, leurs militants, qui, ont tous et toutes des familles, des enfants, et qui se sont tous intéressés à cette cause pour sensibiliser le monde politique, intellectuel, philosophique, cinématographique, pour leur expliquer, avec le peu de mots, ou parfois sans mot mais avec un silence qui en dit long, ce qu'est la responsabilité de la France et la honte pour la France.

Pourquoi honte ? Parce que la France est le berceau des Droits de l'Homme. Si on était au Chili, ce serait différent, mais pas en France ! Cet oubli de 40 ans, ce parage, dans le berceau des Droits de l'Homme ! Et la France qui s'insurge quand il y a des crimes contre l'humanité dans d'autres pays d'Europe ! Et ici sur son territoire, des gens qui ont combattu, pas simplement des harkis, pas simplement les injures que les fils d'immigrés font aux fils de harkis en disant « Vos parents ils ont choisi la France », mais leurs parents, qui eux sont restés en Algérie, leurs grands-parents, ils ont défendu la France en 14-18 ou en 39-45 !... Alors, dans ce cas-là, tous les algériens sont des harkis !

Voilà pourquoi je suis profondément marqué par ce manque de sensibilité d'un chef d'état qui vient, reçu avec tous les honneurs, et qui bafoue les fondements très importants d'une démocratie comme la France, sans que personne ne se soulève ou ne s'indigne devant une déclaration pareille (sauf le Chef de l'Etat qui a été interpellé par un journaliste au 14 juillet). Lorsque Pinochet est venu en Angleterre, les partis politiques français ont tout fait pour le traduire devant les tribunaux. Aujourd'hui, la cause harkie ne peut en aucun cas être défendue devant les tribunaux puisqu'il y a déjà amnistie. Mais elle n'enlève pas le droit des harkis à la vérité, pas simplement pour eux mais pour l'humanité, parce qu'on est profondément humain.

Un dernier point, c'est que des articles paraissent dans Le Monde, sont diffusés sur les radios, sur les chaînes de télévision nationales, internationales, lorsqu'un dirigeant du FLN dit, en parlant des propos du chef d'état : « Ce n'est pas parce qu'il fait une comparaison avec les collabos qu'il a raison. » Un dirigeant du FLN qui dénonce les propos de son chef d'état, là il y a déjà une avancée.

Nous avons donc maintenant des lueurs d'espoir parce que l'avenir ne va pas se conjuguer uniquement en France, mais aussi en Algérie. Nous sommes le levain, nous pouvons être un pont extraordinaire entre les deux rives de la Méditerranée et il ne faut pas l'oublier. Nous sommes français et nous sommes algériens de cœur. Je suis le plus algérien des français. Je suis le plus français des algériens.

On a déjà remercié André DILIGENT à juste titre et je voudrais aussi remercier René VANDIERENDONCK pour son soutien en tant que Vice-Président de la Région et de la Communauté Urbaine de Lille, pour le montage très prochain d'un film documentaire.

### **Patrick GONIN**

Merci pour ces témoignages. Je pense effectivement qu'il est urgent de vous écouter. Il est temps de se mettre autour d'une table et de se parler. Je crois que le travail qui est commencé aujourd'hui ici devra être poursuivi car il y a là un enjeu tout à fait essentiel pour assumer nos responsabilités qui sont véritablement partagées.

### **Michel DAVID**

Nous allons engager notre 3<sup>ème</sup> table ronde. Pour cette fin de colloque, je crois qu'il est important qu'il y ait un temps consacré à un débat de la salle pour ne pas frustrer les gens. Je vous propose donc le plan suivant :

D'abord un cadrage historique par Mohand HAMOUMOU, puis on donnera la parole à René PETIT pour qu'il nous explique comment une administration locale s'est emparée de cette question, on donnera la parole ensuite à Mr BENASSAYAG qui pourra apporter son témoignage en tant qu'ancien ministre et conseiller du Président Mitterrand, et on ouvrira ensuite le débat avec la salle, les participants des différentes tables rondes pouvant alors répondre aux questions.

### **Christian MAES**

Juste un mot puisque j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer ce matin sur les rapports avec les pouvoirs publics. Je salue bien sûr tous les intervenants, Mohand HAMOUMOU, René PETIT, et surtout Monsieur le Ministre, dont la présence va beaucoup enrichir le débat.

Je voudrais juste souligner une chose dans les rapports récents avec les pouvoirs publics, notamment locaux, c'est la décision que nous avons prise collectivement de conserver une Délégation aux Rapatriés dans cette ville, mais de la confier à quelqu'un (c'est à dire moi-même) qui n'est pas un rapatrié, après deux prédécesseurs qui étaient harkis. Je crois que ce n'est pas du mépris, puisque d'autres harkis sont élus, mais une volonté de marquer une étape supplémentaire dans la longue histoire des relations entre les pouvoirs publics et les harkis.

### **Mohand HAMOUMOU**

Etant donné le temps qui m'est imparti, je ne vais pas pouvoir résumer les ouvrages que j'ai faits sur le sujet ni vous faire un cours d'histoire. Puisqu'on est là pour parler des relations avec les pouvoirs publics, je vais simplement évoquer quelques points qui me viennent à l'esprit et je répondrai ensuite à vos questions.

Que ce soit à gauche ou à droite, tout le monde a manqué d'imagination et de volonté en termes de politique d'intégration vis à vis des harkis. On a eu des demi-mesures, des « mesurette », mais on a rarement eu une politique tenace, claire, imaginative, pendant plusieurs années de suite. Cela peut-être parce que, au fond, les harkis gênent aussi bien la gauche que la droite.

Un certain nombre d'intellectuels de gauche avaient encore en tête ce schéma de traîtres algériens, parce qu'ils avaient soutenu le FLN, dont la revendication pour l'indépendance était légitime (là n'est pas le débat), mais ils n'ont pas voulu admettre, jusqu'à une époque récente, que finalement,

on pouvait être pour l'indépendance tout en étant contre les méthodes du FLN qui ne représentait pas le peuple algérien. Il y avait d'autres façons de faire évoluer l'Algérie et le résultat aujourd'hui, malheureusement, nous le prouve.

Pour la droite, en 62 le Général de Gaulle était au pouvoir et les gaullistes portent bien évidemment une lourde responsabilité quant à l'abandon des harkis. J'ai vu hier, dans le Figaro, le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés dire « On ne peut pas dire publiquement aux Invalides que la France a abandonné les Harkis ». Alors, disons-le entre nous ! Les faits sont là ! Tout le monde savait que les harkis étaient en train de se faire massacrer, tout le monde savait que l'armée était présente jusqu'en 64 en Algérie, et malgré tout, malgré des députés qui ont attiré l'attention à l'Assemblée Nationale, malgré quelques courageux journalistes, les ordres ont été clairs (je cite Messmer) : il ne fallait pas prendre le risque de recommencer la guerre, il ne fallait intervenir que pour éventuellement sauver des européens. C'est écrit noir sur blanc. Donc déjà dans l'intention, il y a une intention raciste qu'on pourrait discuter.

C'est donc le premier point que je voulais souligner : aussi bien à droite qu'à gauche, on n'a pas de quoi se glorifier en termes de politique vis à vis des harkis.

Le deuxième point, qui découle du premier, c'est qu'il y a eu souvent du clientélisme et de la condescendance. De temps en temps on mettait un harki dans un conseil municipal pour faire bien, ça pourrait ramener quelques voix. Mais quand on regarde réellement l'intégration politique de cette communauté, elle est nulle. Combien de députés européens ? Zéro. Quatre chez les français d'origine immigrés. Combien de conseillers régionaux ? Zéro. Il y a eu au Front National parce que c'était le seul parti qui les acceptait. On a dit que les harkis étaient récupérés par le Front National ou par la Droite. Alors je dis aux gens de gauche « Récupérez-nous ! Qu'attendez-vous ? » A un moment donné il faut arrêter de ne rien faire pour les gens, et en plus de leur reprocher d'aller ailleurs !

Je crois qu'il faut arrêter ce comportement condescendant. Pendant longtemps, on aimait bien les harkis, mais surtout le jour du méchoui parce qu'ils font bien le méchoui. Aujourd'hui, il y a des gens qui sont capables de servir la République comme leurs pères ont su la défendre hier, pas simplement pour être délégué aux rapatriés, mais pour servir toute la communauté française. De la même façon que je trouve bien que ce ne soit pas un harki qui s'occupe des harkis, il faudra admettre aussi que les harkis peuvent s'occuper d'autre chose que des harkis.

Le troisième point, c'est que, jusqu'à une époque récente, on ne s'est pas occupé du symbolique et de la mémoire. Il n'y a que depuis 5 ou 6 ans que l'on porte une attention à la mémoire, à l'histoire. Jusque là, il y a eu peu d'initiatives pour susciter des films, un musée. Mr JOSPIN avait lancé l'idée d'un mémorial de l'immigration. C'était une bonne idée, mais on n'a pas entendu parler d'un mémorial de la mémoire harkie. Ça fait 20 ans qu'on parle du mémorial d'outre-mer au Fort St Jean à Marseille... Finalement, ça va se faire, mais c'est Monsieur GODIN, Président de Région, qui a pris la décision de le faire au niveau régional. L'Etat ne l'a pas fait.

Un certain nombre d'associations, de militants, se sont dit qu'ils n'étaient pas là que pour revendiquer, pour réclamer de l'argent. La mémoire, c'est important. La façon dont l'histoire est enseignée dans les livres d'histoire, l'image qui est transmise de nous dans les films, c'est important.

Un exemple. Dans la plupart des films, les harkis sont décrits comme « Ces algériens qui ont choisi la France ». Alors que c'est faux. S'ils étaient algériens, ça veut dire que l'Algérie existait, que c'était une guerre entre deux pays, et qu'il y a des algériens qui ont décidé de se battre avec la France. Faux, archi-faux ! Ce n'était pas deux pays constitués avec deux armées constituées, c'était un seul pays, la France, et le FLN ne représentait pas l'ensemble du peuple algérien. Tant qu'on laisse dire « Ces algériens qui ont choisi la France », on est prisonnier d'un carcan, c'est à dire qu'on est obligé de se justifier. Et si vous devez vous justifier, vous avez déjà perdu la moitié de la bataille. Mon père n'était pas un algérien qui a choisi la France Il était français et il a continué à défendre un certain nombre de valeurs françaises et surtout, il a refusé la façon choisie par le FLN pour aller vers l'indépendance. C'est tout. C'est plutôt aux algériens d'essayer de justifier maintenant en quoi le résultat où ils sont au bout de 40 ans valait autant de morts. J'attends la réponse.

Le quatrième point, c'est qu'on nous a souvent reproché une multitude d'associations. C'est vrai que c'est un peu la multiplication du pain. Vous prenez trois harkis, vous avez quatre associations. Mais

on ne peut pas se plaindre qu'il y a trop d'associations alors qu'en même temps les pouvoirs publics ont favorisé cette multiplication. J'ai eu un délégué aux rapatriés qui m'a dit devant témoins : « Mais moi, que voulez-vous, avec 400 associations, je règne ! » Je lui ai répondu : « Oui, mais c'est un règne de minable. » Si on veut des interlocuteurs valables, on sait où ils sont, et c'est avec eux qu'il faut traiter. Mais ça, ça arrange bien les pouvoirs publics.

Le dernier point, c'est qu'effectivement, nous sommes restés pendant des années dans une logique d'assistanat. Quand les pouvoirs publics ont fait quelque chose, c'était toujours sous forme de charité chrétienne. Ce que j'ai commencé à développer dans les années 90, et je crois que le discours aujourd'hui est passé, c'est qu'il faut sortir de cette logique d'assistanat pour rentrer dans une logique de réparation. Ça change tout. Ça veut dire que ce qu'on vous demande, on ne vous le demande pas par charité chrétienne, on ne fait pas la mendicité. On vous demande de réparer ce vous devez réparer.

Mais pour réparer, il faut d'abord reconnaître. C'est tout le débat très important de la reconnaissance officielle des torts des gouvernants de 62. Qu'ils reconnaissent officiellement que oui, on aurait pu sauver des gens, mais qu'on les a laissés se faire massacrer. Que oui, on aurait pu disséminer les gens et qu'on les a laissés dans des camps. Que oui, on n'a pas traité les pieds-noirs et les harkis de la même façon. Je ne fais pas là un combat contre les pieds-noirs, bien au contraire car on travaille souvent ensemble, mais on n'a jamais vu de camps de pieds-noirs ! Or, quand les gens grandissent dans des camps, scolarisés entre eux, coupés du reste du monde, vous ne pouvez pas après venir nous parler d'égalité des chances. Vous ne pouvez pas nous parler de l'école républicaine et de l'ascenseur social. Tous ceux qui sont restés longtemps dans ces camps ne pouvaient pas s'en sortir, et ils ne s'en sont pas sortis, sauf exception si une âme charitable extérieure est venue les aider.

Ça, c'est aussi un préjudice, la perte de chances, et ça se répare. Mais ce n'est pas de la mendicité, c'est du droit. Donc reconnaissance des torts, évaluation du préjudice, et ensuite réparation. Merci.

### Michel DAVID

Voilà ce qu'on appelle une intervention de cadrage.  
Alors, René PETIT, dans la proximité, comment ça s'est passé ?

### René PETIT

Les BIAC (il y en a eu 17 en France) ont été créés à partir du mois d'avril 1975 à la suite des grèves de la faim, notamment à La Madeleine, et des rebellions dans les camps de St Maurice l'Ardoise et Bias. Ici à Roubaix, le BIAC a ouvert au mois de mai 1975, avec trois personnes. La plupart des chefs de BIAC étaient des anciens officiers de l'Armée Française. A Roubaix, le directeur était Mr DELCOUR, il y avait un adjoint qui était Mr LARADJI Mohamed, qui était en même temps Président de la Confédération Régionale des Français Musulmans Rapatriés d'Algérie et leurs Amis, et une secrétaire qui était Cécile PICALET.

Moi, j'étais un simple instituteur. J'ai exercé rue Brézin, dans le quartier de l'Epeule et, à ce moment-là, j'exerçais à l'école Paul Bert, dans le quartier Oran Cartigny, hauts lieux tous deux de l'implantation des rapatriés. Je crois que j'ai été une erreur de casting parce que, à ce moment-là, il y a trois instituteurs pour toute la France qui ont été mis à disposition des BIAC. Les deux autres, l'un à Flers de l'Orne et l'autre à Dreux, ont été mis à la disposition non pas d'un BIAC puisqu'il n'y en avait pas sur ces communes, mais d'ensembles immobiliers où il n'y avait que des rapatriés. Ils étaient chargés de la scolarisation, des loisirs, de l'aide aux devoirs. Moi on m'a nommé ici, en semblant ignorer qu'il n'y avait aucun lieu de concentration. Je me suis donc fait mon poste et mon travail avec les jeunes tout seul dans la réflexion, avec le directeur du BIAC bien entendu, avec le Ministère quand même, mais aussi avec l'aide des jeunes avec qui j'ai travaillé dès le début.

Je dois dire qu'à l'époque, et je crois que c'est là que nous avons manqué beaucoup de choses, j'avais 34 ans, je connaissais l'histoire de l'Algérie, mais je ne connaissais rien de l'histoire des harkis. Ma femme, qui était institutrice aussi, était rentrée un soir en disant : « Je ne comprends

pas, j'ai une élève qui m'a dit qu'elle allait déménager parce qu'il y avait trop d'algériens dans sa rue. ». Après, j'ai compris ce que ça signifiait. Ça signifiait qu'il y avait dans la rue des querelles entre les algériens immigrés et les familles rapatriées. Je continue de préférer parler de rapatriés plutôt que de harkis. Les harkis dépendaient de l'armée, il y avait les SAS, il y avait les Groupes Mobiles de Sécurité qui dépendaient du Ministère de l'Intérieur, il y a eu les militaires de l'Armée Française, il y a eu les fonctionnaires... Les harkis étaient une partie des anciens supplétifs qui ont regagné la France et qui avaient combattu en Algérie.

J'ai donc appris qui étaient les harkis, je les ai écoutés, dans un contexte difficile. Depuis quelques années, il y avait une crise de l'emploi, notamment dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. On avait eu en même temps trois crises énormes qui nous avaient frappés de plein fouet (la crise du textile, la crise de la sidérurgie et la crise des mines), alors qu'une multitude de personnes de la première génération était venues dans le nord parce qu'il y avait du travail. C'était des gens qui, pour la plupart, étaient analphabètes et on ne leur a jamais suggéré d'apprendre à lire, à écrire, à compter... Lorsque la crise de l'emploi est arrivée, ces gens qui n'avaient aucune qualification se sont retrouvés au chômage. Pas question d'aller à La Redoute car il fallait au moins savoir lire ! Donc un contexte de crise, avec des harkis analphabètes qui perdaient leur emploi et des jeunes qui avaient raté leur scolarité et qui se retrouvaient eux aussi au chômage,... bref des problèmes difficiles à résoudre.

Les aléas du BIAC de Roubaix ont fait que, au lieu de m'occuper seulement des problèmes des jeunes, j'ai été amené à m'occuper des problèmes de tout le monde et j'ai ainsi fini par connaître presque tout le monde. C'est comme ça qu'on se souvient encore de moi et que je me souviens encore de vous.

Quel était le travail au BIAC ? On jouait avant la lettre le rôle de ce qu'on a appelé par la suite l'écrivain public.

Le principal problème rencontré était celui de l'état civil. Tous ceux qui sont nés à l'étranger savent bien les difficultés rencontrées pour avoir une pièce d'identité, donc la difficulté que peuvent rencontrer les rapatriés pour reconstituer un état civil. Au service central de Nantes, très peu d'entre eux étaient connus et il fallait tout reconstituer, ce qui n'a pas toujours été facile.

Le deuxième sujet concernait l'indemnisation. Il y avait des lois qui existaient mais la plupart des rapatriés ne percevaient rien parce qu'il fallait des preuves. Or, ils étaient partis souvent sans rien emporter, et les dossiers étaient rejetés. Ensuite il y a eu d'autres lois qui ont corrigé certaines choses, mais dans les années 75 à 80, ce n'était pas facile de prouver que les gens étaient propriétaires de quelque chose.

Troisième problème, le logement. J'ai entendu dire que les gouvernements n'avaient rien fait jusqu'à ce jour, mais je ne partage pas cette opinion. A partir de 1975, ce qui a été fait n'était pas suffisant pour rattraper le retard pris depuis 1962, mais un certain nombre de choses ont commencé à être faites. Il y a eu des aides pour l'amélioration de l'habitat, des mesures pour l'accession à la propriété. Mais par ailleurs, certaines familles avaient acheté des maisons dans le quartier de l'Alma, de la rue des Anges, de la rue Turgot, puis il y a eu le programme de résorption de l'habitat insalubre et ça a été une deuxième spoliation pour beaucoup de harkis, compte tenu des indemnisations proposées lors de la démolition de leur maison.

Le travail a consisté aussi à lier connaissance avec un certain nombre de personnes (élus, fonctionnaires, CIL, SARNOR, etc...), ce qui a permis d'obtenir des logements pour reloger des familles et d'accueillir des gens qui venaient de St Maurice l'Ardoise.

Il y a eu aussi un travail sur la formation, sur la recherche d'emploi, sur la scolarité, sur les études dirigées. Si de temps en temps on réussissait à aider, c'était tellement une goutte d'eau dans l'océan des difficultés rencontrées par de trop nombreuses familles que ça passait inaperçu.

Il faut dire que j'ai quand même tourné un peu les directives nationales à l'époque puisque j'ai surtout axé mon travail sur les jeunes, même si je me suis occupé aussi des anciens.

Lorsque le BIAC a été supprimé fin 1981 pour être transféré à la Préfecture de Lille, dans un souci de non assistanat, je suis parti à Carcassonne où j'ai travaillé pendant 6 ans à l'Office National à l'Action Sociale, Educative et Culturelle où, travaillant au niveau national, je continuais à suivre Roubaix.

Je voudrais remercier un élu qui nous a beaucoup aidés ici, c'est Marc VANDEWINKEL. Il a aidé l'Association des Jeunes Français Musulmans pour avoir un local qu'ils ont rénové, avant qu'il ne disparaisse lui aussi dans les opérations de résorption.

### Michel DAVID

Ce qui est tout à fait passionnant dans ce que tu as dit, c'est que tu as mené une action administrative de proximité, mais qui a créé quelque part ses propres modes d'intervention en adaptant les circulaires et les directives. Il y a donc un certain nombre de réponses innovantes qui ont pu être construites par la fonction publique.

Je donne maintenant la parole à Maurice BENASSAYAG.

### Maurice BENASSAYAG

Je voudrais vous faire part de mon expérience en recoupant largement ce qu'a dit Mohand. Pour moi, c'est une vieille aventure, les harkis. Mes cousins étaient officiers SAS à côté de Boghari et quand j'avais 12 ans, j'y passais toujours mes vacances. A Tiaret, il y avait des GMS, des GMPR et une compagnie nomade, et on était donc très familiarisés avec tout ça.

J'ai fait mes études en France et, malheureusement pour moi, je suis revenu en Algérie à l'été 62 et ce que j'ai vu cet été-là, je ne l'oublierai jamais. J'ai assisté au massacre des harkis, j'ai vu des gens, qui appartenaient peut-être à la SAS de mon cousin qui avait été obligé de les abandonner, traînés derrière des voitures ou attachés à des arbres sur la place publique. Je me suis juré que je ferai en sorte, si je le pouvais un jour, d'essayer de raconter ça.

Comme l'a dit René PETIT, c'est vrai que les pouvoirs publics n'ont pas rien fait. Mais il faut bien dire que jusqu'en 77, ils n'ont pas fait grand chose. J'ai essayé de comprendre pourquoi. Eh bien, comme tu l'as dit tout à l'heure, c'est parce qu'il y a eu le mythe fondateur de la nation algérienne, il y a eu le mensonge gaulliste, et le mensonge de la gauche. Le mythe fondateur de la nation algérienne, c'était qu'il fallait qu'on croie que tous les algériens étaient derrière le FLN. D'abord ils n'étaient pas tous derrière le FLN, même ceux qui voulaient l'indépendance. Ensuite, il n'y avait pas que les harkis. Il y avait des centaines de milliers de soldats du contingent qui combattaient dans l'Armée Française et qui ne désertaient pas.

Je n'ai jamais compris cette histoire. On me dit que c'était des traîtres. Mais la nation algérienne n'avait jamais été constituée avant. On me dit oui, mais c'était des autochtones. Alors je réponds que je m'appelle BENASSAYAG et que mes ancêtres étaient des juifs indigènes qui étaient arrivés avant même les arabes. Donc, si ce qui fonde la trahison c'est l'origine, alors nous aurions du prendre le parti du FLN, puisque après tout, j'étais algérien. On me dit oui, mais ils étaient musulmans. Je réponds alors que, si c'est ça qui fonde la décision politique, alors tous les juifs auraient du fuir en Israël après l'indépendance. C'est une conception ethnique ou religieuse de l'histoire qui me fascinait.

En plus, il y a eu la honte française. On les avait abandonnés et il fallait surtout le cacher. Surtout, il fallait que tous les algériens soient derrière le FLN, sinon c'était une honte d'avoir abandonné tous les autres. Et puis la gauche, comme elle avait milité pour l'indépendance, il fallait qu'elle accrédite ce mythe.

La conjonction de tous ces éléments a fait qu'une chape de plomb est tombée sur cette question, en plus de la dispersion des associations voulue et entretenue par les pouvoirs publics pour mieux régner, et la dispersion de l'habitat... Rien ne favorisait la prise en compte des harkis.

Alors on a commencé dans les années 77 à prendre des mesures pour l'amélioration de l'habitat (ce n'était plus le pouvoir gaulliste mais giscardien). Puis Courrière est arrivé, dont j'ai été le directeur de cabinet pendant un an, et on a fait « les meubles blancs » qui étaient accordés aux familles qui avaient moins de deux fois le SMIC. Ensuite on a commencé à casser les camps de Bias et de Jouques. Santini et Cabana n'ont pas pu faire grand chose.

Moi, quand Rocard m'a proposé ce poste, je lui ai dit que j'acceptais, mais à plusieurs conditions. La première, c'était un plan massif que j'avais baptisé Loi de Programmation sur 5 ans, parce que toutes les aides qui avaient été faites jusqu'à présent n'étaient pas visibles parce que c'était du saupoudrage. La deuxième, c'était l'école, parce que je considère que c'est l'école de la République qui fournit l'ascenseur social, et pour cela, il faut des bourses spécifiques dès le primaire. Il a accepté ces deux conditions. Ensuite, j'avais demandé 1000 soldats du contingent instituteurs dans le civil (il ne m'en a donné que 300), pour aller là où il y avait des concentrations, pour tenter de rattraper le retard scolaire. Je voulais aussi valoriser la réussite par l'école, mais il fallait faire attention car si on disait que certains s'en étaient sortis, on me disait : « Vous voyez bien qu'ils s'en sortent, même sans aide ». Un jour, on avait fait venir une équipe de télévision parce qu'il y avait une fille de harki qui était devenue pilote d'hélicoptère de combat, mais il fallait faire ça avec précautions.

Ensuite, la mémoire. J'avais fait un timbre, avec l'aide de Paul Quilès, en hommage aux harkis, et la première cérémonie aux Invalides. Mais moi je voulais qu'on fasse ce qui a été fait hier, c'est à dire une journée, mais à l'époque, je n'ai pas réussi à persuader qu'il fallait le faire. Concernant le mémorial d'outre-mer à Marseille qu'on avait commencé à mettre en place, ça a buté parce que le Ministère de la Culture a un centre d'archéologie sous-marine au Fort St Jean et, quand on commencé les travaux, comme par hasard, à la première pelletée, on a retrouvé des vases étrusques ! Alors, on nous a dit : « Archéologie, on ne peut plus toucher ! »...J'ai toujours soupçonné le Ministère de la Culture d'avoir mis « ce pot de chambre » dans la terre !

J'avais aussi dit à Rocard que je voulais qu'on construise un Islam Français à partir de la communauté harkie. Mais il faut qu'en France, le Ministère de l'Intérieur ne soit plus chargé des cultes. Sous la 3<sup>ème</sup> République, ils étaient plus intelligents car le ministre des Cultes était le Ministre de l'Instruction Publique. J'ai tiré cette conclusion parce que le Ministre de l'Intérieur est toujours tenté de passer des deals avec les états étrangers. « Tu me donnes un renseignement, je te donne une mosquée. » C'est comme ça que ça se passe. On arrive donc à un paradoxe. La communauté française musulmane représente environ 2.600.000 personnes, issues de la communauté harkie ou devenues françaises par naissance ou par naturalisation, et il me semble que, étant la plus nombreuse, c'est à elle que l'Islam de France devrait être confié. Eh bien non ! Il n'y a que 800.000 algériens, 600.000 marocains, quelques saoudiens, et ce sont eux qui tiennent l'Islam. Pourquoi ? Il faudra qu'on se pose la question du financement des mosquées. Le problème c'est qu'on a commencé à l'envers. Au lieu de faire d'abord une association civile des musulmans français (à la manière des juifs), on a voulu commencer par la religion et on s'est privé des sources d'organisation, donc des sources de financement. Comme la Loi de 1905 nous empêche de financer le culte, j'avais proposé à Rocard, puisqu'en régime concordataire à Strasbourg l'Etat peut aider le culte, de créer l'Institut de Théologie Musulman, avec des musulmans français. Et bien non, on est arrivé à ce paradoxe. Je dois dire, à la décharge de Mr SARKOZY, que cette ahurissante construction de l'Islam en France à laquelle on a abouti avait été préparée par ses prédécesseurs, dont il a d'ailleurs gardé les conseillers.

Mais c'est une aberration car seuls les états étrangers ont la capacité de construire les mosquées, donc de contrôler les imams. Moi je suis un laïc, et j'estime que l'Islam de France doit revenir aux français musulmans. Malheureusement, je n'ai pas été entendu et, quand j'ai vu que je n'aurai pas les 5 milliards, malgré l'aide de quelques élus dont le Maire de Roubaix, Georges FRAICHE et Mr de ROBIEN, j'ai décidé de démissionner.

On est aujourd'hui arrivé enfin à l'esquisse de quelque chose qui commence à bouger et la journée décidée par le Président de la République en est un exemple, mais aussi d'autres choses. Je vous garantis qu'il y a 10 ans, jamais Le Monde n'aurait publié l'article de Mohamed HARBI. C'était tabou. Je regardais tout à l'heure les articles dont a bénéficié le livre de Mme BESNACI-LANCOU, et je vous garantis qu'il y a 15 ans, dès qu'on publiait sur cette période, c'était le silence.

Je voudrais dire aux fils de rapatriés issus de la communauté harkie qu'ils ont tout à fait à être fiers. Le grand changement c'est que, chez les jeunes beurs, le reproche qui était fait par les émigrés de la première génération de cette fameuse trahison ne joue plus aujourd'hui. Quand vos pères émigrés algériens se sont installés en France et que vous êtes nés français vous-mêmes, vous n'allez pas reprocher aux fils de harkis le même choix que leurs pères ont fait, mais simplement 20 ans plus tôt. Ce reproche tombe évidemment et je crois qu'on sort aujourd'hui lentement d'une période de mur auquel nous nous sommes tous heurtés. Si j'y ai contribué un tout petit peu, je ne regrette pas, même si j'ai conçu beaucoup d'amertume de ne pas être écouté à temps.

Merci d'avoir permis de le dire.

### Michel DAVID

Après ces trois interventions particulièrement brillantes chacune dans leur style, la parole est à la salle.

.....

Je vais mentionner deux détails qui concernent l'intégration des harkis en France. Mais avant, un commentaire sur deux mots. J'ai entendu tout à l'heure des personnes qui parlaient avec beaucoup d'émotion de « la France coupable ». Non ! C'est le Général de Gaulle qui avait une grande méfiance envers les harkis et c'est lui qui est responsable de leur abandon. Malheureusement, tous les chefs de tous les partis politiques français, y compris le Parti Communiste, l'ont fermée, et l'électeur français de l'époque ne l'a pas su. Mais la France n'est pas responsable de ce qui est arrivé aux harkis. Deuxièmement, sur le mot « préjudice ». Le père de ma mère a été tué dans les tranchées en 1916. Ma mère et ses trois frères et sœurs ont été boursiers jusqu'à ce qu'ils aient un emploi, mais les neuf petits fils n'ont pas réclamé de réparation au nom de leur grand-père mort dans les tranchées en 1916 ! Je sais que la France a une dette à l'égard des harkis, mais il y a des limites. Il y a certaines choses qu'il faut garder en mémoire mais il y en a d'autres qu'il faut oublier. Il ne faut pas exagérer.

Voilà maintenant les deux choses que je voulais dire.

Premièrement, faut-il que je démontre que je ne suis pas juif ? Je constate que cette question prend une importance en France qui est très désagréable pour les citoyens français. Non en effet, je ne suis pas juif....

### Michel DAVID

Je ne suis pas certain que ce vous dites a un rapport avec le colloque...

.....

Si, l'intégration. Si on continue à bouffer du juif comme on le fait chez certains....

### Michel DAVID

Je crois que votre propos n'a rien à voir avec le colloque. Qui d'autre souhaite prendre la parole ?

### Mohamed .....

Je suis le harki 226, attaché au 3<sup>ème</sup> bataillon 4<sup>ème</sup> ....., 6<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied. J'ai été interné de 62 à 65 à la grande prison de l'Afrique qui s'appelle la Maison Centrale et qui a été construite en 49 pour les prisonniers allemands. Avant de rentrer à la Maison Centrale, on a été dans les camps militaires. Je me suis évadé et pendant deux mois, j'ai rasé les murs, puis j'ai été arrêté à Batna. J'ai été représenté par les inspecteurs de Police au Préfet. Je venais expliquer mon cas et il a

tendu son bras pour me gifler. Deux jours après, j'étais à la Maison Centrale, où il y avait d'autres personnes dans le même cas.

Quand on parle de trahison, je peux vous dire qu'on a été trahis militairement. Le major de la compagnie nous a retiré la carte militaire pour effacer les traces. Il n'y a plus aucune trace qui est possible. La plupart de mes camarades ne peuvent pas obtenir leur carte de combattant. J'ai écrit à Nantes mais il n'y a pas de justification.

L'année dernière, j'ai reçu un ami qui a perdu ses jambes car il a marché sur des mines en 58. Il touche 3000 francs par an. Son dossier, c'est une pension solidaire, ce n'est pas une pension de guerre. Il n'a pas le droit d'avoir des soins gratuits car il n'est pas reconnu comme ancien combattant.

Quand on parle de la torture, dans les djebels, ils ont souffert. Il y a des gens qui ont été arrêtés par des patrouilles et qui sont toujours portés disparus.

Il faut raconter les choses comme elles sont.

Dans les gouvernements successifs, chacun rejette la responsabilité sur les autres. Le Général de Gaulle a dit : « De Dunkerque à Tamanrasset, .....français. ». François MITTERRAND a répété la même chose.

Les gens étaient transportés par..... chacun se débrouille comme il peut. Je suis arrivé à St Maurice, j'y suis resté un mois. Je me voyais comme si j'étais dans la Maison Centrale, psychologiquement détruit.

J'ai eu une chance car j'avais de la famille dans la région, j'ai écrit, ils m'ont reçu, et je me suis débrouillé comme tous les émigrés.

### **Michel DAVID**

Merci pour ce témoignage. Si ce colloque a servi à ça, c'est déjà important.

Est-ce que vous pourriez désormais centrer votre propos sur une question posée à l'un des participants ?

.....

Juste une parenthèse avant de poser une question à Mr BENASSAYAG. Pour revenir sur mes propos de tout à l'heure, il n'y a aucune condamnation directe d'un état, d'un territoire. Il y a simplement des responsables qui eux représentent un pays, une nation et ses valeurs. Mes propos étaient de condamner la France, mais par la voix de ses dirigeants. Je pense que la France, dans son passé, a fait preuve de discrimination. Le combat des harkis ne s'arrête pas à l'obtention d'une indemnisation mais, de par ces colloques et ces débats, on repousse les limites de l'insupportable au niveau de la discrimination, religieuse, ethnique, quelle qu'elle soit. Je crois que les harkis ont un droit, ils ne font pas preuve de mendicité mais ils demandent un droit, comme la France est un pays de droit, et certaines personnes se différencient comme étant de parfaits intolérants.

Mr BENASSAYAG, une question : avec le gouvernement algérien et le FLN en particulier, est-ce que vous avez encore aujourd'hui des rapports et quelle est leur position ?

### **Maurice BENASSAYAG**

J'ai été moi-même choqué par la prise de position du Président BOUTEFLIKA, d'autant plus que ma conviction profonde, c'est que le peuple algérien ne partage pas cette position. D'abord les trois quarts des algériens n'ont pas connu la guerre d'Algérie. Donc il n'était pas obligé de le faire et en plus c'était insultant parce qu'il était l'hôte de la France et qu'il insultait une partie de la communauté française. C'était donc doublement choquant.

Le parti socialiste dont je fais partie est aujourd'hui dans l'opposition et il n'a donc pas de relations officielles avec le gouvernement algérien. Il a aussi beaucoup distendu ses liens avec le FLN et entretient plutôt des liens avec l'opposition algérienne, en particulier avec Mr Aït Ahmed et le RCD, mais je crains qu'il n'ait pas une audience considérable dans le peuple algérien, au delà de la Kabylie. Le peuple algérien est las et ne croit plus aux politiques. Il sait que son pays est riche et il est désespéré. Ce qu'il a en tête, ce n'est pas la vengeance à l'égard des harkis. Il attend plutôt que l'Europe et la France aident l'Algérie et que le pays se démocratise.

Les français de la génération qui a connu la guerre d'Algérie ont une sorte de mauvaise conscience en pensant que, si l'Algérie en est là, c'est à cause de la colonisation. Au bout de 40 ans, on ne peut plus accuser la colonisation de cette impuissance. C'est comme si on disait que les difficultés en Alsace sont dues à la manière dont les Allemands sont partis en 14-18. Malheureusement, les causes sont beaucoup plus profondes.

Le gouvernement de la République entretient évidemment des liens avec l'Algérie, mais ça c'est normal.

.....

Pour nuancer un peu le propos, je suis d'accord avec toi sur le fait que le peuple algérien commence à en avoir assez de cette guerre, qu'il veut la prospérité, et qu'il sait aussi comment s'est passée cette guerre et comment on se retrouvait parfois dans un camp ou dans l'autre selon les circonstances. Mais pourquoi ça a mis si longtemps à sortir ? C'est que le FLN a quand même une main mise sur ce qui se publie en Algérie. Aujourd'hui, il y a des livres qui sont interdits. Le mien ne circule pas en Algérie. Pendant longtemps, les algériens n'ont donc pas pu avoir connaissance de l'histoire véridique, ou en tous cas de l'histoire plurielle, contradictoire.

Je crois que les choses sont en train de changer parce qu'il y a les satellites et qu'ils peuvent capter des émissions venant d'ailleurs. Mais quand vous regardez un livre d'histoire en Algérie, c'est effarant. Bien sûr les harkis n'existent pas, ou ce sont des traîtres. Mais pire que ça, les héros de la révolution algérienne, les premiers, les idéalistes, sont passés sous silence. Ramdane n'existe pas, les messalistes n'existent pas. Il n'y a même jamais eu de colonisation. Il y a l'histoire ancienne de l'Algérie, puis il y a un blanc, et d'un seul coup, il y a 1962. Mais il n'y a pas eu de français, pas d'espagnols, pas de turcs, pas de romains. Il n'y a toujours eu que des algériens ! Quand l'écriture de l'histoire est verrouillée par un état, ça fait beaucoup de mal dans la cervelle des enfants, et il faut du temps avant que la vérité se sache.

### **Maurice BENASSAYAG**

Pour donner une note optimiste, les algériens qui ont beaucoup d'humour ne croient pas plus à ce qu'ils lisent dans les livres officiels qu'aux actualités officielles télévisées.

### **Leïla SITOUM**

Je suis née en Algérie et ma famille a pris la nationalité française lorsqu'il y a eu la colonisation.

J'ai connu la langue française et la langue berbère et, à l'école, c'était la langue arabe classique. Nous avons appris à l'école l'histoire de l'Algérie jusqu'en 1830, date d'arrivée de la France en Algérie. Après l'arrivée de la démocratie en 88, on a connu une autre histoire de l'Algérie qui était un peu déformée. A mon arrivée en France, j'ai eu la joie de connaître l'histoire des harkis et je compatis à leur histoire.

Je voulais demander quels sont les moyens de prendre en charge le problème harki en général et je suis d'accord sur leur revendication vis à vis de la responsabilité française.

## Mebarek SERHANI

Ce que vous dites sur les enjeux de l'histoire est très intéressant. La manière dont on enseigne l'histoire aux enfants en fonction des préoccupations d'un état.

Puisque vous parlez d'insertion, le concept d'état me semble central. La France pour moi, depuis 1789, c'est l'Etat. L'Etat est un instrument correcteur des inégalités. Or, quand on observe le rapport qu'a entretenu l'Etat avec la communauté harkie, ça n'est certainement pas dans un sens de correction des inégalités. C'est l'Etat qui décide de la création des unités harkas, c'est l'Etat qui laisse s'accroître les effectifs de supplétifs, c'est l'Etat qui, en 1962, décide de ne pas accueillir les harkis et, quand il décide enfin de les accueillir, décide de les parquer dans des camps.

La question pour moi, fils de harki, qui milite depuis 20 ans pour obtenir une loi définitive de réparation, c'est comment se fait-il que l'Etat se soit comporté de cette façon-là ?

La deuxième question que je me suis posée, c'est comment se peut-il que l'Etat continue d'entretenir, comme s'il était victime de sa propre histoire coloniale, une espèce de relation clientéliste avec la communauté harkie ?

Je me dis que ce n'est pas normal parce que l'Etat a une mission de réparation vis à vis de la communauté harkie. Je pense que la France est en capacité de débloquent des fonds importants et de mobiliser des énergies, pour régler une fois pour toutes ce dont a été victime la communauté harkie, première et deuxième générations.

.....

Un petit complément pour dire, au risque de vous choquer, qu'il ne faut pas tout attendre de l'Etat. L'Etat doit effectivement reconnaître, et j'estime que le Président de la République l'a fait. Il a dit : « La France n'a pas su sauver ses enfants. » Mais il ne faut pas attendre que l'Etat offre un poste intéressant à tout le monde. Je crois que c'est aussi aux gens de s'impliquer, dans la vie politique par exemple. Je suis très fier que l'on ait nommé Hamlaoui MEKACHERA au gouvernement, mais il n'y est pas arrivé comme ça. Il est dans un parti depuis longtemps et il faut qu'il y en ait d'autres, à gauche et à droite.

Bien sûr, ce n'est pas à vous qu'il faut le dire puisque, si vous êtes ici, c'est que vous êtes intéressés et que vous vous bougez. Mais il y a 1% de la population harkie qui milite vraiment dans une association. Si on veut que les choses bougent, il faut aussi que l'on s'investisse dans la vie associative, dans la vie politique, et c'est comme ça que les choses bougeront.

.....

Je voulais exprimer le sentiment des 99% restant qui eux ne militent pas, mais qui ont quand même ce sentiment de honte pour ce qu'ils sont, et c'est dommage. On a parlé de mensonge gaulliste ou de la gauche, mais on n'a pas parlé des camps de regroupement en Algérie qui ont été décidés bien avant de Gaulle, où 500 enfants mouraient tous les jours à cause de la malnutrition. Les gens qui étaient dans ces camps ne pouvaient pas faire autrement que de s'engager auprès de la France.

Quand de Gaulle arrive, il décide de ne plus recruter de harkis mais néanmoins, on a continué à le faire. Et qui est-ce qui a payé ? Ce sont les harkis.

Aujourd'hui, il y a plusieurs projets de loi qui sont proposés. Je me demandais ce que la gauche avait proposé et ce que la droite avait proposé. Je ne connais que la Loi Soissons et je voudrais savoir s'il y en a d'autres et où en est-on ?

## Jean-Marie DURIEZ

Je voudrais juste faire une petite remarque. Je ne suis ni fils de harki, ni issu de l'immigration, mais je suis très heureux que la ville ait pris l'initiative de ce colloque et je suis extrêmement ému d'y participer. Il faudrait répéter cette initiative car je crois que c'est bien qu'on se parle sur une page douloureuse de notre histoire.

Je suis un militant progressiste et je voudrais dire à mes concitoyens harkis que, en France aussi, il y a des gens qui ont beaucoup souffert pendant cette période, il y a des gens qui se sont opposés à la guerre au prix de leur vie. Ça reste une question pour moi que le Parti Communiste ait eu de tels liens avec le FLN bien longtemps après l'indépendance quand on sait que l'une des premières initiatives du FLN a été d'éliminer les communistes algériens.

Mais on avait des espérances sur l'Algérie indépendante et aujourd'hui, il faut qu'on travaille à la République de demain qui est bien malmenée par la crise du capitalisme sauvage.

.....

Tu as raison de rappeler que le FLN a éliminé le Parti Communiste tout de suite. Je disais qu'il n'y avait pas eu tellement de désertion du côté du contingent franco-algérien mais il y en a eu au moins une, celle de l'Adjudant MAILLOT. Le Parti Communiste a soutenu l'indépendance de l'Algérie, mais il n'en a pas été récompensé, c'est le moins qu'on puisse dire. Le FLN a été particulièrement dur avec lui parce qu'il entendait garder le monopole.

Moi aussi j'étais favorable à l'indépendance de l'Algérie, mais pas comme ça. On pouvait très bien permettre aux gens d'opérer un choix raisonnable, sauvegarder ceux qui voulaient partir... On avait beau être pour l'indépendance, aucun d'entre nous n'avait souhaité qu'elle se passe dans ces conditions, et surtout pour les harkis pour qui ça a été particulièrement dramatique.

.....

Si vous voulez avoir le détail des lois, il suffit d'aller sur Internet sur le site de l'Assemblée Nationale. Vous aurez à la fois la loi de Mr LUCAS qui demande à ce qu'on reconnaisse officiellement la responsabilité de l'Etat Français, la loi de Mr SOISSONS qui est la plus connue qui propose un indemnisation de 330.000 Francs pour tous ceux de la première génération, cette somme étant versée à l'épouse si le harki est décédé ou partagée entre les héritiers si les deux parents sont décédés, la loi de Mr VERCAMER qui est sensiblement la même que la loi SOISSONS avec quelques ajouts, notamment l'indemnisation des enfants nés jusqu'en 1966 et surtout le fait qu'il faudrait que l'Etat s'engage à poursuivre toute atteinte assimilant « harki » à « traître ».

Ce sont des propositions de lois pour l'instant, c'est à dire qu'il faut d'abord que le gouvernement décide de les mettre à l'ordre du jour. Le Président de la République s'était engagé à avoir ce débat avant l'Automne 2002, maintenant on nous a promis que ça serait pour 2003... Ensuite il faut que ces lois soient votées, et puis il y a les questions de budget. Ça ne m'étonnerait pas qu'on essaie de diminuer le montant ou qu'on décide de le payer sur plusieurs années au lieu de le payer en une fois. La politique c'est aussi un rapport de forces et c'est la raison pour laquelle il faut se mobiliser pour que cette somme soit un minimum et qu'elle soit payée en une fois.

A côté de ces propositions de lois qui viennent toutes de députés de droite, il y a eu la pérennisation du 25 septembre, et c'est très important.

Mais au-delà de ces lois matérielles, je crois qu'il faut que l'on ait un débat entre nous, par exemple par rapport aux enfants. Personnellement, je ne suis pas sûr qu'il faille donner de l'argent à tous les enfants nés jusqu'en 1966. Je trouverais normal qu'on en donne à un enfant qui est resté dans les camps pendant longtemps, et qu'on ne m'en donne pas à moi par exemple. Je pense aussi qu'il faut mieux donner du travail sous forme d'une politique de discrimination positive, c'est à dire en osant réserver certains postes de la fonction publique, évidemment à compétence égale. C'est gentil de dire bien sûr, Monsieur BENASSAYAG, mais combien avez-vous mis de députés européens, de conseillers généraux, de sous-préfets? Je suis très fier que la droite ait mis MEKACHERA comme secrétaire d'état, j'espère qu'il y en aura d'autres, qu'il y aura des députés, des sous-préfets, des

recteurs... On vient de nommer un recteur d'université qui est un professeur d'origine algérienne, c'est très bien. Nous avons des gens compétents qui ont fait leurs preuves et qui peuvent être sous-préfet, recteur ou député.

### **Christian LAZAOU**

Je voudrais faire une remarque suite à l'intervention de Jean-Marie DURIEZ car il y a un point que je voudrais préciser dans ce colloque historique Cette grande zone de silence qui a eu lieu après 1962, on ne peut pas y penser sans tenir compte des conditions politiques de l'époque. Des rapports de force existaient, notamment entre les gaullistes et les communistes, c'était les luttes internationales, il y avait un mouvement révolutionnaire dans lequel était le Parti Communiste et il considérait le FLN comme une composante du mouvement révolutionnaire international.

J'étais à l'époque jeune militant communiste et j'ai interrogé mon parti car je devais partir à Cherchell pour devenir officier en Algérie. On m'a répondu que le peuple avait besoin d'officiers populaires et que je devais convaincre les soldats et l'armée de lutter pour la paix en Algérie. Mais en aucune façon le Parti Communiste ne m'a dit de porter des valises de fusils ou de mitrailleuses pour le FLN.

Il faut donc remettre les choses dans leur contexte pour expliquer pourquoi ce grand silence et pourquoi ni la gauche ni la droite ne sont intervenues sur ces questions. Je crois qu'il faut faire attention aux mots qu'on emploie. Il y a l'Etat, il y a la République et il y a les gouvernements. La France responsable de tout, la République responsable de tout ? C'est à réfléchir. En revanche, les gouvernements, les gens qui décident, les politiques qui sont menées dans un contexte historique précis de lutte internationale, de guerre froide ou autres, sont des éléments à prendre en compte.

La gauche a des responsabilités bien qu'elle n'était pas au gouvernement à l'époque, la droite a ses responsabilités, et c'est quand même un ministre de droite qui a dit « Ne rapatriez pas en France les harkis », « Laissez-les mourir là-bas. »

Disons les choses telles qu'elles sont pour mieux prendre en compte le devoir de mémoire pour nos compatriotes.

### **André KHABZAOU**

Je suis Président de l'ADH et je voudrais revenir aux attentes que j'ai pu relever de la part des adhérents que je rencontre régulièrement. Aujourd'hui, ils ne sont plus dans une démarche polémique mais dans une démarche de bilan. A la veille d'un départ proche, ils font le bilan sur leur choix. C'est pourquoi on essaie de faire en sorte que cette première génération soit indemnisée en priorité, et on pourrait le faire très facilement s'il y avait une réelle volonté politique.

Ensuite, il faut établir un calendrier car les enfants des harkis de la deuxième génération sont dans une position déficitaire par rapport à la moyenne. Quand vous dites qu'il ne faut pas raisonner de façon communautariste, si. Il est nécessaire que la République Française prenne ses responsabilités. Moi je n'ai pas envie que mon père décède en ayant le sentiment qu'il a fait le mauvais choix.

Donc indemniser d'abord les gens de la première génération. C'est assez facile, ça ne coûtera pas cher, faisons-le... Aujourd'hui il y a des séquelles. Il y a quatre fois plus de chômeurs dans notre communauté qu'ailleurs, il y a un taux de réussite au baccalauréat qui est largement plus faible... C'est ça la situation, donc il faut des mesures d'urgence. C'est une catastrophe, et face à une catastrophe, il faut des moyens importants.

La démarche de s'intégrer dans des partis, on peut l'espérer, mais dans un temps lointain. Et on n'a pas ce temps-là aujourd'hui pour apporter des réponses à des gens qui sont en attente depuis trop longtemps. Il y a donc nécessité d'avoir une volonté politique et d'aider ces gens-là, à travers le tissu associatif, à prendre leurs responsabilités.

.....

En 1999, l'Assemblée Nationale a voté à l'unanimité une grande décision historique puisque, pour la première fois, on a reconnu qu'en Algérie ce n'était pas des événements mais une guerre. Je voulais donc demander à Mr HAMOUMOU quelles sont les étapes suivantes à imaginer sur cette voie de la reconnaissance, pour accéder à la réparation.

Concernant la réparation dont vient de parler André KHABZAOUI, les experts disent que ce serait au maximum 500 millions d'euros. Monsieur BENASSAYAG disait qu'il y a 10 ans c'était 5 milliards, ce qui prouve bien qu'il y a eu un certain nombre de personnes qui sont décédées pour lesquelles on n'a pas pu faire de décompte et je pense que l'Etat Français joue sur la montre par rapport à cette question.

Le déficit prévu par la France pour 2004, c'est 56 milliards de francs. Le trou de la Sécu, c'est 11 milliards et les exonérations d'impôt, c'est 1 milliard 700 millions. Donc on pourrait faire 2% d'exonération d'impôt l'année prochaine au lieu de 3 et on aurait réglé cette question sur le plan financier.

Je voudrais demander à Mr BENASSAYAG comment on peut faire bouger l'appareil d'état sur ces questions-là.

Sur la question de l'intégration politique, est-ce qu'il faut faire du lobbying au moment des élections pour obtenir des sièges ou est-ce qu'il faut essayer de s'engager dans des partis démocratiques et engager le combat politique au sein des partis pour non seulement obtenir la reconnaissance, mais aussi simplement pour avoir de la représentation. Cette question s'adresse à toute la table. Je pense qu'il y a une voie à choisir et j'aurais bien aimé avoir votre sentiment là-dessus.

Dernière remarque plus générale. Quand on dit que tout le peuple algérien était FLN en 62, il a fallu 50 ans en France pour qu'on apprenne que tous les français n'étaient pas résistants pendant la guerre de 39-45.

### **Mohand HAMOUMOU**

Vous avez raison, il faut du temps pour que ce genre de mensonge éclate. Il a fallu 50 ans pour reconnaître la responsabilité de l'Etat dans la rafle du Vel' d'Hiv, il a fallu plus de 40 ans pour que les russes reconnaissent qu'ils avaient assassiné les officiers polonais à Katyn, et pas les allemands comme on l'avait fait croire... 40 ans, c'est le temps qu'il faut pour qu'un certain nombre d'acteurs qui étaient les décideurs ne soient plus là, c'est le temps qu'il faut pour qu'une nouvelle génération d'historiens arrive, qui parlent avec plus de raison que de passion.

Ceci étant, je crois que le moment est venu de régler quasi-définitivement ce problème. L'opinion publique a compris qui étaient les harkis, que la France avait une dette d'honneur, et qu'il était temps que les gouvernants français de l'époque reconnaissent leurs responsabilités.

La logique est à mon avis bien enclenchée.

- 1) reconnaissance qu'il y a bien eu une guerre en Algérie
- 2) reconnaissance par le Président de la République officiellement que la France avait une dette d'honneur
- 3) des propositions de loi

Ensuite, pour les enfants, je dis qu'il ne faut pas tout attendre de l'état et que l'on regarde comment on peut s'impliquer. La position d'AJIR est claire, c'est qu'il faut aujourd'hui rentrer dans les partis politiques. Engagez-vous à gauche, engagez-vous à droite, mais engagez-vous ! Parce que c'est comme ça qu'on fera de la pédagogie à l'intérieur des partis. Sinon, il ne faut pas se plaindre qu'il n'y ait pas de harkis dans la haute fonction publique.

C'est important qu'on ait des élus, qu'on ait des hauts fonctionnaires, d'abord en termes de fierté. Bien sûr, ils ne vont pas travailler que pour nous, mais ils seront plus sensibles à notre cause et aideront nos compatriotes à mieux s'insérer.

### **Maurice BENASSAYAG**

Je voulais vous dire qu'il y a un an, lors de l'anniversaire de l'assassinat de Mouloud FERAOUN, l'ANGLE a présenté à la presse les futurs guides pour les professeurs. En ce qui concerne la guerre d'Algérie et les harkis, je peux dire que je suis très satisfait de la manière dont on parle de cette période.

Je souhaite également que le plus de gens possible s'engagent. Hamlaoui MEKACHERA était officier, il a passé le concours des hôpitaux et il rentré dans un parti politique qui était à l'époque dirigé par Jean-Pierre SOISSONS, qui était entre la gauche et la droite. Il s'est fait repérer et apprécier. Il n'est pas sorti de la cuisse de Jupiter.

Le meilleur acte citoyen que l'on puisse faire, c'est l'engagement politique. Mais on ne peut pas non plus demander aux harkis de s'engager plus que les autres français ne le font !

### **Christian LAZAOUJ**

Je voudrais revenir sur l'intervention de Mr BENASSAYAG, quand il dit que la France est partie d'Algérie. Je vous donne mon avis personnel, c'est que pour moi elle n'est jamais partie. Elle est toujours présente, que ce soit à travers des accords militaires, des accords de recherche, des accords commerciaux... Elle a une influence très importante en Algérie et sur le gouvernement algérien. Pour preuve, je vous rappelle les événements avec le GIA où on a vu l'implication des services secrets algériens sur le territoire français. Donc je pense que la France est toujours présente en Algérie et qu'elle a une influence très importante.

Par ailleurs, je pense que les interventions dans la vie de tous les jours doivent se faire là où les gens vivent. On a parlé de discrimination. C'est vrai que cette population est victime de toutes les discriminations possibles, que ce soit en matière d'éducation, de logement, de travail, particulièrement à Roubaix. Vous parlez de carré musulman mais, à Roubaix, on n'a pas tellement avancé sur cette question. On est encore en pleine réflexion sur la mosquée de la rue de l'Epeule, donc il y a encore pas mal d'interrogations et de combats. On est encore en chantier, en espérant que ces chantiers aboutiront.

Une des voies pour y arriver, c'est bien sûr un engagement citoyen politique. Quand on se pose la question de savoir s'il faut la création d'un lobby ou participer pleinement à la vie politique, je serais plus pour la deuxième solution, c'est à dire s'engager politiquement à travers tous les partis, car je pense que c'est comme ça qu'on peut essayer de faire avancer les choses. Mais il faut aussi voir tous les handicaps qu'on peut avoir quand on sait tout ce qu'a subi un fils ou petit-fils de harki. Beaucoup d'échecs, beaucoup de frustration, une histoire méconnue et falsifiée... Vous imaginez les dégâts que ça peut faire sur la jeunesse. Je regrette que l'on ait instrumentalisé cette cause et j'en suis d'autant plus déçu que ce combat devrait être une cause nationale, au-delà des partis politiques, parce que c'est l'histoire de la France. On ne peut pas laisser les partis s'amuser à instrumentaliser telle association ou telle autre en jouant sur les subventions. C'est inadmissible et intolérable.

Je voudrais terminer en disant que nous avons encore beaucoup de travail devant nous et, s'il n'y a pas de mobilisation de cette population, de ses militants et, au-delà, de la société française dans son ensemble à travers une meilleure connaissance de l'histoire, on ne pourra pas avancer seuls. Il faut que l'on puisse avancer tous ensemble, mais avec une réécriture totale de l'histoire.

### **Slimane TIR**

Je parle ici en tant que représentant d'un parti politique, représentant les Verts. J'ai assisté de façon épisodique à vos travaux car j'avais d'autres obligations, mais j'ai tenu à écouter une bonne partie de ce débat.

Je retiens de ce que j'ai entendu :

- 1) Il y a des fictions et des mensonges qui sont organisés, mais les populations, les petites gens, sont en fait beaucoup plus lucides. Il n'y a plus de combats d'arrière-garde. Les grandes

fractures qui existaient n'existent plus dans la pratique et cela est complètement intégré dans la conscience collective des roubaisiens. C'est un élément important qu'il faut souligner.

- 2) Je pense que l'histoire algérienne et ses drames actuels sont évidemment liés à la structure du pouvoir et à la manière dont l'indépendance a été acquise. C'est loin d'être une solution démocratique qui a émergé. Mais je voudrais souligner que ces pratiques, qui relèvent de l'organisation coloniale, sont celles qui ont été pratiquées à l'égard des populations harkies en France depuis 40 ans, et il ne faut le gommer.
- 3) Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il ne doit pas y avoir, au fil du temps, nécessité de se rappeler, de reconquérir sa mémoire, pour l'action. Pour cela, il est absolument nécessaire d'appeler à la responsabilité individuelle, à un engagement républicain basé sur des questions simples : égalité de droit, plus de discriminations.
- 4) Sur les voies possibles, Le Recours, dans sa pratique de lobbying, avait dans tous ses congrès un carré destiné aux parlementaires, aux députés, et la liste des absents comme des présents était publiée. C'était plutôt efficace pour conjuguer deux choses : reconnaissance et réparation.
- 5) Le dernier point s'adresse à chacun d'entre nous, dans sa responsabilité collective et individuelle. C'est une question d'intérêt général. Je pose la question de façon formelle : Quand allons-nous collectivement arrêter l'instrumentalisation et les divisions organisées ?

Pour conclure, je reprendrai le mot de Mr HAMOUMOU qui a dit qu'il fallait se manifester, non seulement dans les partis, mais aussi dans le territoire communal roubaisien. Je serais heureux qu'il y ait, à l'issue de ce colloque dans les semaines qui viennent, un manifeste des associations de rapatriés de Roubaix qui s'unissent pour revendiquer la même chose. Je suis persuadé que c'est une des voies citoyennes et politiques pour aboutir, de façon active et productive, avec le soutien des partis politiques, à des solutions qui donnent de la perspective.

### **Michel DAVID**

Merci beaucoup. Je sais que certaines personnes auraient encore voulu prendre la parole mais on est obligé d'arrêter pour des raisons de temps.

Je crois que la conclusion a été largement faite par Slimane et je crois que tout le monde peut partager ses propos. Il a fait une proposition qui est mise en débat.

Je rappelle que ce débat a été enregistré et nous en sortirons rapidement des actes qui en reprendront l'essentiel.

Je donne maintenant la parole à Monsieur MAES pour clôturer ce colloque.

### **Monsieur Christian MAES**

René VANDIERENDONCK aurait certainement voulu être présent à cette fin de colloque pour remercier l'ensemble des participants et des intervenants, ainsi que la qualité du débat.

J'adresse ces remerciements de façon très sincère parce que ce colloque était une nécessité, un devoir. Il y va de l'intérêt général que la cause harkie et que l'histoire la plus objective possible se fassent. A partir d'aujourd'hui, nous avons appuyé sur l'accélérateur pour que la question de la guerre d'Algérie soit une question d'histoire traitée à la fois par l'Université, mais aussi dans nos écoles et dans toute la population. Les deux expositions qui sont ici actuellement en sont la preuve et une des deux doit d'ailleurs tourner dans les établissements scolaires de la ville.

Je voudrais dire aussi que nous avons tenu nos promesses. Nous avons fixé plusieurs points d'intervention dont le 4<sup>ème</sup> était le travail sur la mémoire. Cette journée marque donc une étape importante de nos engagements vis à vis de la population. Le travail n'est pas fini, car le doctorant qui travaille sur ces questions doit continuer, la discussion doit continuer. Je pense que nous avons soulevé plus de problèmes que nous ne l'avons pensé au début, notamment toutes ces questions d'occultation. Donner l'histoire vraie de la guerre d'Algérie, ce n'est pas seulement rendre justice

historiquement aux harkis, c'est aussi remettre cette question à la juste place qu'elle doit avoir dans l'histoire de la France.

Toute cette histoire doit être rappelée pour donner aux harkis leur place dans notre République aujourd'hui.

Encore un grand merci à tous et à très bientôt.